

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue française



N° d'ordre :

N° de série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité: Sciences du langage

Intitulé

**La subjectivité comme stratégie argumentative dans le
discours politique d'Emmanuel Macron. Approche énonciative**

Réalisé par:

▶ **BOULTIF Abla**

Sous la direction de :

Dr SISSAOUI Abdelaziz

Membres du jury :

- ▶ **Président : M. RADJAH Abdelouahab**
- ▶ **Rapporteur : M. SISSAOUI Abdelaaziz**
- ▶ **Examineur : M. BEDOUHENE Noureddine**

2018/2019

Remerciements

Mes remerciements les plus sincères, vont au bon Dieu tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la santé, la volonté et la patience.

Mes remerciements vont à mon directeur de recherche Dr Abdelaaziz SISSAOUI pour toute orientation, l'aide et la guidance qu'il m'a apporté durant la période de réalisation de ce mémoire ainsi pour sa générosité, ses précieux conseils et ses encouragements.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Noureddine BEDOUHANE, notre cher professeur pour sa générosité, ses précieux conseils et son encouragement.

Je tiens à remercier également les membres du jury pour leur honorable présence et pour leur contribution effective dans l'enrichissement de ce mémoire.

Je tiens avec grande fierté à remercier mes parents pour leurs soutiens inconditionnels dont ils ont fait preuve depuis ma naissance et maintenant dans mon projet de la fin d'étude. Merci pour le soutien moral, psychologique, financier et matériel.

Dédicaces

Je voudrais d'une façon spéciale dédier ce mémoire à ma chère maman Razika et mon cher père Moussa qui ont œuvré difficilement pour faire de moi aujourd'hui, ce que je suis. Je leur témoigne mon grand respect, mon affection et ma profonde gratitude. Que Dieu les protège et les entoure de sa bénédiction, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

A mes chers frères Abderrahmane, El Amine, Hamza, Walid et Mourad.

A la mémoire de ma chère grand-mère paternel Wanassa et mon ancienne enseignante au lycée « Draa Mouhamed Sadek » Félic, qu'ALLAH les accueille dans son vaste paradis.

A mes belles sœurs.

A toutes mes chères copines qui vont trouver ici témoignage d'une fidélité et d'une amitié infinie.

A tous mes professeurs, leur générosité et leur soutien me pousse de leur témoigner mon profond respect et ma loyale considération.

A toute personne m'a soutenue pendant les moments les plus difficiles, ils trouvent ici l'expression de mes sentiments de respect et de reconnaissances.

ABLA

Table des matières

Introduction générale	7
------------------------------------	---

1ère partie : Partie théorique

Chapitre 01 : Analyse du discours : approche énonciative

1. L'énonciation : Introduction.....	13
1.1. Définition.....	13
1.2. Énonciation vs énoncé.....	15
2. La notion de subjectivité et les indices linguistiques de subjectivité.....	15
2.1. Embrayeurs et/ou déictiques.....	16
2.1.1. Les indices des personnes.....	18
2.1.2. Le temps.....	19
2.1.3. L'espace.....	19
3. La modalisation.....	20
3.1. Modalisation et subjectivité.....	20
4. Les modalités.....	21
Conclusion.....	22

Chapitre 02 : L'argumentation dans le discours

Introduction.....	24
1. La notion de discours.....	24
1.1. L'analyse du discours.....	25
2. Théorie de l'argumentation.....	26
3. L'implicite, le sous-entendu et le présupposé.....	28
3.1. L'implicite.....	28
3.2. Le sous-entendu.....	28
3.3. Le présupposé.....	28
4. La rhétorique comme art de persuader.....	29
4.1 Le triangle persuasif d'Aristote.....	29
4.2. L'ethos comme pilier de l'argumentation.....	30
4.3. Les principales stratégies de l'ethos.....	31
5. Le discours politique et la visée d'argumentation.....	32
Conclusion.....	33

2ème Partie : Partie pratique

Chapitre 01 : Analyse énonciative

1. Méthodologie de travail.....	36
L'analyse de corpus.....	39
2.1. Les embrayeurs.....	40
2.1.1. Les prénoms personnels.....	40
2.1.2. Les indications spatio-temporelles.....	47
2. Les marqueurs de modalités.....	53
Conclusion.....	57

Chapitre 02 : Analyse des stratégies argumentatives

Introduction.....	59
1. Le contrat de communication.....	59
2. L'image de soi dans le discours politique.....	60
3. L'ethos de crédibilité.....	62
4. L'ethos de légitimité.....	64
5. L'ethos de solidarité.....	65
Conclusion.....	68

Conclusion générale	70
----------------------------------	----

Liste de références bibliographiques

Annexes

Résumé

Introduction
générale

Introduction générale

L'analyse du discours selon JEAN DUBOIS est « une partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrase structurées » (Jean Dubois, 1994 : 39). C'est une branche de la linguistique structurale dont son unité minimale ou son objet d'étude est le discours.

Dans notre domaine, en Sciences Du Langage, on considère que tout discours est subjectif, c'est ce que E.Benveniste et K-Orecchioni ont appelé « la subjectivité du langage » qui est la marque de la présence de l'auteur dans le discours ; on note que « Il est pratiquement impossible de trouver un texte qui ne laisse pas influencer la présence du sujet parlant » (D. Maingueneau, 2009 : 119). La manifestation de la subjectivité dans le discours a inspiré les recherches linguistiques et a ouvert la voie à l'étude du phénomène de l'énonciation.

Le domaine de l'énonciation s'est considérablement développé grâce aux réflexions de Benveniste et de Jakobson qui ont mis les jalons de l'analyse énonciative du discours vers la fin des années 50, et aujourd'hui, ce domaine devient un vaste champ de recherche qui attire les attentions de plusieurs chercheurs et linguistes, entre autres, on trouve les études de K.Orrecchioni, D.Maingueneau , P.Charraudeau, etc.

Par ailleurs, tout discours quel que soit son type a une visée argumentative dans la mesure où il tend à faire adhérer l'allocutaire aux propos du locuteur. Ce dernier se sert d'un ensemble d'énoncés sur un sujet déterminé en utilisant des stratégies particulières. Il comprend plusieurs types tels que le discours politique qui est lié au pouvoir et adressé au peuple.

Le discours politique se trouve à la croisée des chemins des sciences politiques, de la psychologie de la sociologie et de la linguistique. Selon P.Charraudeau : « ce n'est [...] pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique ». (P.Charraudeau, 2005 : 30). IL relève du domaine politique, qui est à son tour un domaine particulier, avec des participants définis, dans un contexte donné et prononcé dans un but particulier.

Il a souvent été considéré comme un discours creux et répétitif. L'ensemble d'énoncés donnent quelque fois l'impression du « déjà entendu » et qui provoque le sentiment que « c'est toujours la même chose » chez les interlocuteurs. Le discours politique est le terrain privilégié de l'argumentation à travers lequel on met en œuvre une stratégie discursive permettant la persuasion. Ce type de discours a fait l'objet des

Introduction générale

travaux en linguistique à travers des analyses des discours contextualisés et d'un lexique caractéristique du champ politique.

Notre recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours, et plus précisément dans le discours politique. Pour mieux cerner notre sujet, nous nous focaliserons sur la subjectivité comme stratégie argumentative en nous basant sur l'approche énonciative, et l'image de soi qui se construit dans le discours; présentée par le terme d'éthos. Nous avons intitulé notre étude :

La subjectivité comme stratégie argumentative dans le discours politique

d'Emmanuel Macron. Approche énonciative.

Choix et Motivations

La persuasion est un art, nous voulons que notre interlocuteur adhère à notre opinion. Les principes de la démocratie et de la société moderne rendent de l'argumentation un outil indispensable pour la légitimité d'une communication politique. Cette dernière, est aussi considérée comme un indice révélateur qui reflète comportement civilisationnel et intellectuel d'un sujet politique.

Le choix de notre objet n'est pas hasardeux ni aléatoire, nous avons choisi le nouveau président de la république Française pour de multiples raisons. La posture de ce jeune homme politique nous renvoie une image de dynamisme, d'énergie et de confiance en soi. Il a su nous séduire par son style, son charisme et sa façon manipulatrice.

D'un point de vue de l'énonciation, on considère qu'il y'a subjectivité dès que le sujet politique laisse dans son discours des traces de sa présence pour la représentation de sa vision du monde. D'après cette perspective, nous avons opté pour notre choix de développer une analyse argumentative en essayant d'évoquer les différentes stratégies communicatives mobilisées par le leader en nous appuyant sur le repérage des marques linguistiques qui assurent une organisation argumentative du discours, conçues comme indicateurs de stratégies.

Introduction générale

La problématique

Notre étude a pour objectif d'analyser les différentes stratégies argumentatives présentes dans notre corpus choisi (discours d'Emmanuel Macron prononcé le 03/07/2017 devant le congrès à Versailles). C'est à partir de là qu'émerge une question centrale qui est la base de ce travail :

- Comment se présentent les différentes stratégies argumentatives dans le discours d'E. Macron ?

A cette question principale de notre recherche viennent s'ajouter d'autres questions de recherche :

- Quels sont les procédés énonciatifs par lesquels E. Macron fonde son efficacité pour persuader son allocataire ?
- Quelles sont les stratégies de discours utilisées par le jeune président E. Macron pour cristalliser une image de soi crédible et séduisante ?

En vue d'y répondre, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Les indices d'allocution utilisés dans le discours politique assureraient une organisation argumentative ; à ce stade le recours du « je » à « vous » dans le discours macroniste sont considérés comme des moyens de séduction et de force argumentative.
- La désignation de l'adversaire comme étant responsable du malheur et du chagrin du pays construirait une image de soi effective régie par une manipulation persuasive.

Notre recherche se divise en deux parties essentielles. La première partie, consacrée à l'exposé des concepts théoriques, et subdivisée en deux chapitres. Il s'agit entre autres d'aborder dans le premier chapitre la « théorie de l'énonciation » et de décrire assez sommairement les procédés énonciatifs. Dans le deuxième chapitre, nous évoquons « la théorie de l'argumentation dans le discours », « le triangle persuasif dans la rhétorique d'Aristote » ainsi que « le discours politique et sa visée argumentative ».

La deuxième partie est exclusivement consacrée à une analyse minutieuse du discours Macroniste. Elle se subdivise en deux chapitres : le premier est consacré à l'analyse énonciative du corpus choisi, nous y relevons les différents indices d'énonciation et des

Introduction générale

marques de modalités. Dans le deuxième chapitre, nous analysons les stratégies argumentatives à travers les enjeux de l'image de soi qui se manifeste dans le discours politique implicitement.

A la fin de ce travail, nous clôturons par une conclusion générale dans laquelle nous dressons un bilan général de notre recherche.

Première partie

Partie théorique

Chapitre 1

Analyse du

discours : Approche

énonciative

1. L'énonciation

La volonté de dépasser la linguistique de la langue axée sur la linguistique structurale des faits de langue a donné lieu à l'émergence des théories non structuralistes, à savoir l'énonciation. Dans ce premier chapitre, nous allons aborder les notions de base de l'analyse du discours, en exposant les concepts clés relatifs à notre sujet de recherche. Nous nous inspirons principalement de la théorie énonciative d'E. Benveniste et de Kerbrat-Orecchioni.

1.1. Définition

Dans le but de dépasser les limites linguistiques qui se contentent d'une analyse distributionnelle de ses énoncés, les linguistes font appel au concept de l'énonciation. C'est un passage d'un principe d'immanence à l'expansion de l'objet même de la linguistique au contexte de production. La problématique de l'énonciation a été considérablement développée depuis les réflexions de Benveniste et de Jakobson à la fin des années 50.

La linguistique de l'énonciation s'est principalement développée en France grâce aux travaux de Benveniste. Ce dernier l'a définie comme la « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». (Benveniste, 1966a :80).

La langue est un instrument au service de la parole et l'énonciation désigne la réalisation concrète de la langue par un individu. Benveniste affirme même que le discours désigne tout d'abord l'instance d'énonciation « toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ». (Benveniste, 1966a : 242). C'est-à-dire, être engagé dans une interaction signifie que l'on y maintient une certaine attention affective. Celui-ci met l'accent sur la présence de l'homme dans la langue.

L'énonciation est considérée par Benveniste comme un processus, une dynamique de production du discours. L'appareil formel de l'énonciation est, selon ce même auteur, l'instrument d'un passage de la langue au discours où il y a l'acte d'une part et le produit de l'acte d'autre part :

« En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue, comme un procès de d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part,

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

et au moyen de procédés accessoires, de l'autre » (Benveniste, 1966b : 82). L'énonciation est un acte d'individualisation et d'appropriation de la langue par un locuteur, l'orientation d'un analyste se fonde essentiellement sur l'acte par lequel le discours est produit afin de mettre en évidence que le locuteur est l'élément essentiel dans la mise en fonctionnement de la langue.

K.Orecchioni propose comme définition à la problématique de l'énonciation : « C'est la recherche des procédés linguistiques (schifters, modalisateurs, termes évaluatifs...etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement), se situe par rapport à lui problème de « La distance des unités énonciative » (K-Orecchioni 1999 :36). C'est une tentative de repérage et de description des traces de l'énonciation. À ce stade, K-Orecchioni propose de complexifier le schéma de Jakobson par un enrichissement du cadre énonciatif.

Dans cette perspective, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif énonciateur(s)/destinataire(s) et la situation de communication qui révèle les conditions générales de la production (les circonstances spatiotemporelles). Les traces linguistiques de l'énonciation de la présence du locuteur dans son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence est ce que Benveniste appelle « la subjectivité du langage ».

D'une autre part, l'un des apports fondamentaux de la réflexion de Maingueneau sur l'acte d'énonciation est la mise en évidence de l'événement unique qui se construit entre un énonciateur et un énonciataire particulier dans une situation particulière : « L'acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances uniques ». (Maingueneau, 1993 : 55)

L'ambiguïté qui s'attache au terme de l'énonciation a donné naissance à d'autres définitions, Ascombre et Ducrot l'ont défini ainsi :

« L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle ». (Ascombre et Ducrot, 1976 : 18, cité par C.Kerbrat-orecchioni, 2011 :32). L'énonciation est l'acte unique de production d'un énoncé dans une situation donnée.

1.2.Énonciation vs énoncé

A l'énoncé conçu comme objet-événement, totalité extérieur au sujet parlant qui l'a produit, [se substitue dans la perspective d'une linguistique de l'énonciation] l'énoncé objet fabriqué, ou le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours, en même temps qu'il y inscrit « l'autre » par les marques énonciatives.

(Provost-Chauveau, 1971, P12, cité par Kerbrat-Orrechioni, « L'énonciation », p 34). Par énonciation nous entendons tout acte individuel de production d'un énoncé, adressé à un destinataire, dans certaines conditions de productions. Le sujet énonciateur s'inscrit dans son énoncé implicitement ou explicitement. Dans ce cas, l'énonciation n'est pas toujours perceptible. Cette discipline s'intéresse à la subjectivité dans le langage, c'est-à-dire la marque de position du sujet énonciateur qui se manifeste par des procédés linguistiques, ex: les embrayeurs (dits aussi déictiques), les modalisateurs, etc. En revanche, l'énoncé est le résultat linguistique, c'est-à-dire, la parole prononcée ou le texte écrit. Il est de nature matérielle. Par conséquent, il est saisissable par l'un de nos cinq sens et, par ailleurs, reproductible, tout d'abord, oralement, ensuite, par l'écrit. En résumé, l'énoncé est le « dit », tandis que l'énonciation est le « dire ».

2. La notion de subjectivité et les indices linguistiques de subjectivité

La notion de subjectivité est au centre des théories de l'énonciation. Pour Benveniste, « Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience ». (Benveniste, 1966a : 260). Elle suggère ce qui a un rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses états de conscience, à son affinité et à ses impressions. Donc, la subjectivité n'est que la capacité du locuteur de se poser comme sujet.

Kerbrat-Orecchioni est aussi de cet avis : « Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion alors que le discours objectif (...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (Kerbrat- Orecchioni, 1986 :80, cité in comprendre et analyser les textes et les discours), il s'agit de chercher les procédés

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

linguistiques (déictiques, modalisateur, termes évaluatifs...) par lesquels le locuteur se situe dans son énoncé.

Tout discours est marqué par la trace de son énonciateur. Pour SARFTI, la subjectivité est l'essence même de la faculté de langage : « le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours ». (Sarfati E, 2007 : 19). En d'autres termes, le langage ne peut exister comme tel sans la subjectivité de son énonciateur.

La subjectivité met en exergue la présence de l'homme dans la langue par l'étude des différents moyens linguistiques qui sont les « indices spécifiques » à travers lesquels le locuteur exprime son point de vue, son rapport au monde, sa position par rapport au monde et par rapport à l'autre : les déictiques.

Ce type d'indicateurs de référence où le référent est identifié à travers l'énonciation est désigné par Jakobson par le terme « schifters », traduit en français par le mot embrayeur qui désigne une classe de mot dont le sens varie selon la situation.

2.1.Embrayeurs et / ou déictiques

L'énonciation représente, à travers l'énoncé, une réalité extralinguistique par le biais des unités incluses « les déictiques ». Dans les différents travaux dans le champ de la linguistique énonciative, l'emploi des termes déictiques et embrayeurs n'est pas très clair.

Ces mots n'ayant pas de référence propre dans la langue, ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans un message. Le recours aux déictiques a pour but d'articuler l'énoncé sur la situation d'énonciation.

Parmi les définitions des déictiques celle du dictionnaire linguistique et des sciences du langage :

On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et du temps, les pronoms

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

personnels, les articles, sont des déictiques qui constituent les aspects indiciels du langage.

E. Benveniste, qui pose le primat de l'énonciation propose trois types de déictiques, d'indices, par rapport aux trois paramètres de la situation d'énonciation : je / ici / maintenant.

Kerbrat-Orecchioni qui a développé les travaux d'E. Benveniste considère les deux termes comme synonymes, elle en propose la définition suivante :

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation du codage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans l'énonciation les actants de l'énoncé.
- La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire. (Orecchioni, 1999 : 41).

D'après K-Orecchioni, les embrayeurs dits aussi déictiques incluent les éléments qui portent une référence situationnelle tels que les pronoms personnels de première et de deuxième personne et les possessifs qui leur correspondent, les localisations spatiotemporelles ainsi que les désignations démonstratives.

Contrairement à K-Orecchioni, D. Maingueneau, les déictiques sont considérés comme un sous ensemble des embrayeurs : « À côté des personnes il existe d'autres embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur » (Maingueneau, 1981 : 21). Selon lui, les déictiques renvoient uniquement aux indices spatiotemporels et sont donc inclus dans la classe des embrayeurs à côté des pronoms personnels.

2.1.1. Les indices des personnes

• La personne

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

Les pronoms liés à la personne englobent d'une part les pronoms personnels je/tu, nous/vous et d'autre part les pronoms et les adjectifs possessifs auxquels ils correspondent :

- Déterminants possessifs : mon/ton, nos/vos.

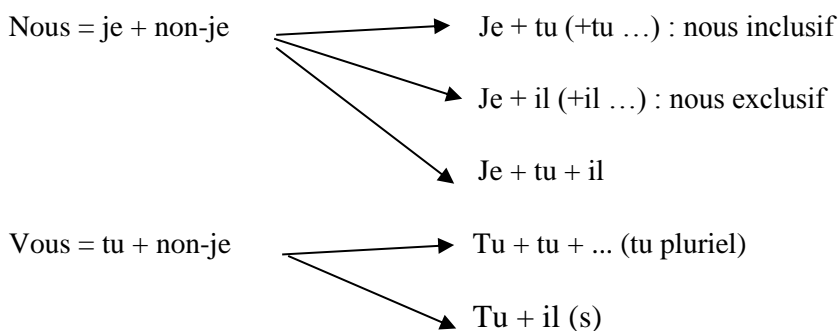
Livre (s) = le livre de moi, toi, nous, vous.

- Pronoms possessifs : le mien/le tien, le nôtre/le vôtre = le livre de moi, toi, nous, vous.

➤ **Je / Tu – Nous / Vous**

Selon Benveniste, « je » et « tu », « nous » et « vous » correspondent aux véritables indices de personne, dans le sens où ils réfèrent respectivement à une « réalité de discours », aux véritables personnes de la situation d'énonciation (locuteurs et interlocuteurs). Alors que « il » représente un être animé, un objet ou une idée. La définition benvenistienne affirme que dans la situation d'interlocution, « je » et « tu » peuvent s'inverser et aucune relation pareille n'est possible entre ces deux personnes et « il » puisque « il » en soi ne désigne spécifiquement rien ni personne.

Orecchioni quant à elle, va à l'encontre de la définition, même si ces unités sont des « formes vides » référentiellement, elles ne le sont pas sémantiquement. Elle pense que les pronoms personnels eux aussi réfèrent à des « objets extralinguistiques et non à leur propre énonciation » (Orecchioni, 1999 : 49). Pour cette auteure « nous » et « vous » ne représentent pas les pluriels de « je » et « tu », ils sont plutôt considérés comme des « personnes amplifiées » qui peuvent être représentés par ce schéma que nous avons emprunté à Kerbrat-Orecchioni :



Le nous de majesté : substitut pur de je

Le nous exclusif = le moi + d'autres personnes mais sans vous

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

Nous = je + ø = nous de majesté

Vous + nous = nous inclusif restreint

Vous + d'autres = vous inclusif large

D'autres sans vous = vous exclusif

Pour Benveniste, les pronoms personnels « je » et « tu », pour avoir un référent, renvoient à l'énonciation où ils apparaissent, la non-personne, quant à elle, ne renvoie pas à l'énonciation mais à la réalité objective.

Kerbrat-Orecchioni ajoute des observations sur la question des pronoms personnels dans les travaux de Benveniste, elle refuse l'idée selon laquelle le « il » assume une fonction de non-personne, sauf dans les cas des tournures impersonnelles; pour elle « il » en soi, c'est-à-dire hors l'actualisation, ne désigne spécifiquement ni rien ni personne, sauf s'il reçoit un contenu référentiel précis de contextualisation.

2.1.2. Le temps

La temporalité est l'élément principal de l'acte énonciatif dont les déictiques temporels permettent d'exprimer le temps en localisant l'évènement par rapport à un moment pris comme référence, c'est « le moment où l'énonciateur parle ».

Ces marqueurs signalent, par rapport au moment de l'énonciation qui leur sert de repère une situation de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité. Dans cette optique, Orecchioni considère que le choix des déictiques temporels se fait selon différents axes aspectuels qui « mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelles que soient ses propriétés objectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement « enfoui dans le passé » ou au contraire relié à l'activité présente » (Orecchioni 1999 :52)

2.1.3. L'espace

Les déictiques spatiaux sont des éléments de l'énoncé porteurs d'indications spatiales dont la référence est déictique, c'est-à-dire qu'ils renvoient au lieu de l'énonciation.

Selon D.Maingueneau, les déictiques spatiaux se subdivisent en deux groupes principaux : les démonstratifs « ce ... / ci/là » : pouvez-vous me prêter ce livre, les

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

présentatifs « voici, voilà » :Tiens voilà mon père, et les éléments adverbiaux « ici/là/là-bas, devant/derrière, près/loin, en haut/en-bas, à gauche/à droite »; l'emploi de ces expressions dépend étroitement de la position du locuteur, ainsi il dépend aussi de la présence ou non des deux protagonistes au même endroit.

3. La modalisation

La prise en compte de la modalisation est fondamentale pour l'interprétation et l'analyse des textes où l'énonciateur s'engage.

Bally distingue deux dimensions dans tout énoncé : le modus et le dictum. Le modus indique l'attitude du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé, tandis que le dictum véhicule le contenu propositionnel.

La modalisation, c'est l'art de nuancer le discours selon l'impression que le locuteur veut produire sur le destinataire.

3.1. Modalisateur et subjectivité

Parmi les indices d'énonciation, on appelle « modalisation » les éléments qui expriment une appréciation portée sur le contenu de l'énoncé (véracité, certitude) ou sur l'objet dont on parle (évaluation, sentiment). On appelle « modalisateurs » les mots ou expressions signalant le degré d'adhésion de l'énonciateur aux idées formulées. Kerbrat-Orecchioni distingue deux aspects de la subjectivité : l'évaluatif et l'affectif.

La subjectivité se manifeste par les modalisateurs de divers types. Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms, ...) non seulement la présence du sujet parlant, mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.

Selon Kerbrat-Orecchioni, nous distinguons deux aspects de la subjectivité :

- L'affectif, qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur (les adjectifs subjectifs affectifs tels que : bon/mauvais; les adverbes subjectifs porteurs de valeurs modale exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude tel que : vraiment, certainement, sûrement, évidemment; les verbes de sentiment aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir ; les verbes locutoires qui dénotent un comportement verbale tel que : parler, dire, demander, ajouter, poursuivre, critiquer et les verbes d'opinion : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être, les verbes perceptifs : sembler, paraître, avoir).

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

- L'évaluatif correspond à tout jugement ou évaluation axiologique ou non axiologique du locuteur.

➤ Les évaluatifs non axiologique

« Cette classe comprend tous les adjectifs qui, énoncent un jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent » (Orecchioni,1999 :96)

➤ Les évaluatifs axiologiques

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif. Leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent une prise de position psychosociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté. Ils sont donc doublements subjectifs :

(1) Dans la mesure où leur usage varie (et cela de façon beaucoup plus sensible que dans le cas des dimensionnels par exemple) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique ;

(2) Dans la mesure où ils manifestent de la part de l'énonciateur une prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté (Orecchioni,1999 :102)

4. Les modalités

Nous distinguons la modalisation des modalités : Les modalités sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est l'une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. Un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités. Il faut maintenant distinguer deux types de modalité : Modalités d'énonciation et modalités d'énoncé et d'autre part l'attitude du locuteur face à son énoncé. Dans le même ordre d'idées :

- Les modalités d'énonciation renvoient à l'attitude du locuteur dans sa relation interpersonnelle avec le destinataire de son discours, c'est-à-dire l'acte d'énonciation dans lequel le locuteur invite l'interlocuteur à lui répondre.

❖ Allons, mon amie, reste tranquille !

❖ En es-tu sûre, ma nièce ?

Chapitre I : Analyse du discours : approche énonciative

- Les modalités d'énoncé renvoient à l'attitude du locuteur face à son énoncé.

D'après Maingueneau (1976 :112), « Les modalités d'énoncés caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la probabilité, la certitude, la vraisemblance, etc. (modalités logiques) ou par rapport à des jugements appréciatifs (l'Heureux, le triste, l'utile, etc., modalités appréciatives) »

❖ La manifestation se prolongera certainement.

❖ Je crois que ce ne sera pas une période facile. Qu'il n'y aura pas d'obstacle sur notre chemin et que nous ne devons pas faire certains compromis.

Conclusion

Les linguistes considèrent l'énonciation comme l'activité langagière par laquelle le locuteur s'inscrit dans son discours grâce aux choix qu'il opère au sein des unités linguistiques dont il dispose. Dans cette perspective, le locuteur est le premier responsable du choix discursif et des moyens linguistiques à travers lesquels il s'implique subjectivement de manière consciente ou inconsciente dans une situation d'énonciation.

Chapitre 2

L'argumentation dans le discours

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

Introduction

Ce deuxième chapitre sera considéré comme le noyau de notre étude, il se focalise sur les fondements théoriques de l'argumentation en nous appuyant sur la rhétorique d'Aristote et en mettant en exergue l'éthos comme stratégie argumentative telle qu'elle est présentée par R.Amosy et P.Charraudeau.

1. La notion de discours

La problématique du discours a toujours occupé une place dans l'étude du langage. La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement.

« Le discours est considéré comme un produit langagier d'un locuteur ou d'un ensemble de locuteurs qui utilisent un vocabulaire afin de s'exprimer et transmettre un message à son interlocuteur dans le but d'informer où de convaincre ». (CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002 : 181).

Pour L.GUESPIN, le discours est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire : « l'énoncé c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue mécanisme discursif qui le conditionne ». (Guespin, 1971 : 10, cité par Barry, 2002 : 02)

Dans le DICTIONNAIRE linguistique, le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. Dans son acception linguistique moderne, le concept de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase. En rhétorique, le discours est une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises.

Cette dernière définition rejoint celle de Guillaume « engager une opération de discours, [...] c'est vouloir agir, produire un effet sur quelqu'un. En l'absence de telle visée pas de discours » (Guillaume, 1991: 95). Le discours a une visée rhétorique qui est singulière. En d'autre terme, il est le résultat d'une série d'expressions et d'acte qui vise l'efficacité et l'efficacités. Le discours n'est pas seulement une représentation du monde mais c'est un acte sur autrui.

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

Benveniste oppose le discours à la langue en partant du mode de fonctionnement de l'énonciation. « La langue est un système commun à tous ; le discours est à la fois porteur d'un message et instrument d'action » (Benveniste, 1966 : 88). Autrement dit, l'activité du sujet s'inscrit dans un contexte déterminé. Cette activité converse la langue en discours en laissant transparaître l'intersubjectivité du locuteur.

Selon Maingueneau, le terme discours renvoie à six acceptions :

- Discours 1 : renvoie à la parole.
- Discours 2 : signifie un message transphrastique.
- Discours 3 : soumis à un ensemble de règles d'enchaînements de suites de phrases composant l'énoncé.
- Discours 4 : se définit comme une étude linguistique des conditions de production.
- Discours 5 : est une énonciation du locuteur dans l'intention d'influencer un interlocuteur dit auditeur.
- Discours 6 : est un lieu de contextualisation de la langue. Où s'exerce la créativité. (Maingueneau D ,1987 : 11-12)

Le discours est donc une entité complexe qui implique un acte langagier d'où émergent le texte (linguistique), le contexte (sociologique) et l'intention (communication).

1.1. L'analyse du discours

L'analyse du discours est une nouvelle discipline apparue dans les années soixante, et qui se trouve aujourd'hui au cœur de l'ensemble des sciences humaines et sociales. Son objet, le « discours », n'est rien d'autre que le langage lui-même, considéré comme activité mise en contexte. C'est une approche méthodologique et multidisciplinaire des sciences humaines et sociales. Elle s'occupe de l'étude du contexte et du contenu du discours oral ou écrit. Elle est même applicable à des objets variés : le discours politique, scientifique, religieux, ...

Zellig Harris (1995) utilise le terme « analyse de discours » pour la première fois, avec l'objectif d'étendre l'analyse linguistique distributionnelle à des unités dépassant les limites de la phrase. Autrement dit, l'analyse du discours est envisagée dans le cadre d'une vision structurale, qui met en exergue l'étude des unités

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

transphrastique, les relations sémantiques et syntaxiques qu'entretient les phrases d'un texte.

Aujourd'hui, les principales questions auxquelles l'analyse du discours tente de répondre sont celles du « Comment » et du « pourquoi » de l'activité langagière. Tandis que les méthodes traditionnelles d'analyse traite des questions centrées dans leurs problématiques sur le « qui ? », « quoi ? », « quand ? » et « où ? ».

D.Maingueneau affirme que « l'analyse du discours est l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit ». (Maingueneau.D, (2012), « Que cherchent les analystes de discours » In Argumentation et Analyse du Discours 9/2012)

Dans cette optique, l'analyse du discours est l'étude des relations entre les textes et les situations qui les ont engendrées. Il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social qui peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux, scientifique, ...).

En dépit de la diversité des approches en analyse du discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet par Grawitz qui soutient que toute les recherches en ce domaine

[...] partent néanmoins des principes que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. (Grawitz, 1990 : 345, cité par Barry, 2011 : 01)

2. Théorie de l'argumentation

La théorie de l'argumentation dans le discours considère l'argumentation comme une dimension constitutive du discours. Elle cherche à « décrire un fonctionnement discursif [...] à montrer comment se construit une logique d'ensemble et comment elle se déploie dans la communication » (YANOSHEVSKY, G.«Entretien avec Ruth Amossy. Le tournant argumentatif : de la critique littéraire à l'analyse du discours », in N. KUPERTY-TSUR, La critique au tournant du siècle., 2012, p. 177).

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

L'argumentation est une stratégie, elle se réfère à l'art de conduire les actions dans le but de convaincre l'autre et de partager avec lui la même opinion. Nous faisons appel à cette stratégie constamment, que ce soit dans la vie sociale, économique, culturel ou politique. Chacun de nous possède une compétence et une expérience personnelle pour exercer l'activité de convaincre/persuader dans l'espace social.

L'analyse argumentative est une branche de la rhétorique qui a pour but d'éclairer, d'expliquer les modalités qui se trouvent dans le discours a comme le mentionne AMOSSY R : « l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public. » (AMOSSY R, 2002 : avant-propos).

Le discours argumentatif est un discours dont la visée est de produire un changement d'attitude chez l'allocataire par rapport à un point de vue donné.

➤ **Argumenter**

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau affirment que :

L'argumentation est traditionnellement définie dans le cadre d'une théorie des trois opérations mentales : l'appréhension, le jugement et le raisonnement. Par l'appréhension, l'esprit conçoit une idée d'un objet ; par le jugement, il affirme ou il nie quelque chose de cette idée, pour aboutir à une proposition (« l'homme est mortel »); par le raisonnement, il enchaîne des jugements, de façon à progresser du connu à l'inconnu. (L'argumentation, CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002 : 67).

Dans le discours, l'orateur vise à défendre son point de vue en utilisant des arguments appropriés et bien choisis.

➤ **Convaincre**

Dans le but de convaincre une personne de quelque chose, nous devons lui exposer une série d'arguments en faisant appel à la raison. Il faut donc en appeler à des faits, des preuves et à un raisonnement logique pour que la personne finisse par être d'accord avec nous. Il s'agit d'avoir une stratégie argumentative, en connectant les arguments les uns avec les autres jusqu'à arriver à la conclusion, dans le but que l'interlocuteur adopte ce postulat.

➤ Persuader

La stratégie de persuasion consiste à obtenir l'adhésion de l'interlocuteur en introduisant des arguments affectifs, c'est-à-dire, viser les sentiments afin de le sensibiliser. D'ailleurs, CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D confirment que : « la persuasion peut être vue comme le produit des processus généraux d'influence » (CHARAUDEAU & MAINGUENEAU, 2002 : 428)

3. L'implicite, le sous-entendu et le présupposé

3.1. L'implicite

Quand un locuteur s'adresse à un destinataire, il désire lui transmettre une information ou lui raconter un fait, il peut aussi souhaiter agir sur lui, le convaincre, l'interroger ou lui donner un ordre. Il y'a deux manières d'argumenter : la première est explicite et claire ; la deuxième, quant à elle, est implicite et ambiguë. Dans cette optique, le locuteur n'exprime pas d'une manière claire sa pensée, c'est à l'interlocuteur d'en déduire ou de comprendre l'information à partir d'un mot, d'une phrase ou du contexte.

3.2. Le sous-entendu

Le sous-entendu est le non-dit, c'est-à-dire, le côté implicite de l'énoncé, selon DUCROT O « (...) le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé. » (DUCROT O., 984 : 21). En d'autres termes le sous-entendu est le sens caché de l'énoncé, c'est au destinataire d'en déduire le sens. Pour KERBRAT-ORECCHIONI C, la classe des sous-entendus « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif. » (KERBRAT – ORECCHIONI C, cité par AMOSSY R, 2000 : 154)

3.3. Le présupposé

Contrairement au sous-entendu qui est absent dans l'énoncé, le présupposé est présent, c'est des réalités supposées et connu par l'interlocuteur, les réalités en questions se traduisent par les savoirs acquis déjà, d'ailleurs O DUCROT confirme ces propos :

(...) Les présupposés sont des types particuliers de contenus inscrits dans les énoncés. Les présupposés ont les caractéristiques suivantes : (1) ils correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire (évidences partagées ou faits particuliers relevant de ses savoirs préalables), et constituent une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés (lesquels sont au contraire censés correspondre à des informations nouvelles), assurant la cohésion du discours, quand les posés se chargent de progression (...) (DUROT O cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D, 2000 : 468)

4. La rhétorique comme art de persuader

Le recours à la rhétorique consiste à tracer l'évolution du discours depuis Aristote, qui est l'un des fondateurs de l'art de la persuasion ; dans chaque discours, l'allocutaire cherche toujours à persuader autrui.

La rhétorique incarne alors pour les locuteurs le moyen de défendre leur cause, elle est un instrument de conviction destiné à rendre le discours efficace. Elle est l'outil du succès des différents discours (politique, scientifique, etc.), exemple d'un candidat politique qui prend la parole pour s'exprimer en public. La théorie aristotélicienne du discours présente la rhétorique comme un art persuasif dans un espace politique et institutionnel.

4.1. Le triangle persuasif d'Aristote

Aristote définit la fonction de la rhétorique comme étant la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. Aucun autre art n'a cette fonction. La persuasion porte sur des points ouverts à la contradiction, sur ces questions l'orateur sera persuasif, s'il sait utiliser un ensemble d'arguments techniques. Il ne doit pas chercher à procurer l'évidence ni à établir la vérité, il doit justifier la meilleure opinion : l'opinion raisonnable.

Dans son ouvrage *L'argumentation dans le discours politique*, R. Amossy rapporte qu'Aristote (385-323 av. J.-C), définit la rhétorique sous trois points principaux: l'Ethos (Image de soi), le Logos (argument logique) et le Pathos (émotions de l'audience).

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

L'Ethos (crédibilité) : Il s'agit des moyens de persuasion résultant de la personnalité de l'orateur. Un des problèmes centraux lorsque l'on s'exprime en public est de projeter l'impression que l'on est quelqu'un qui vaut la peine d'être écouté. En d'autres termes, faire en sorte de devenir une autorité incontestée sur le sujet défendu à l'oral, tout en incarnant une personne agréable et digne de respect. Donc il renvoie à l'attitude de l'orateur, à son éthique et à sa réputation, lesquelles lui permettent de produire une impression favorable sur sa cible.

Le pathos (émotionnel) : Amossy rappelle que le pathos est l'effet produit sur l'allocutaire. Moyen visant à persuader un public en faisant appel aux émotions. Il s'agit ici de solliciter la sympathie et l'imaginaire de l'auditoire. Les auditeurs perçoivent ce que l'orateur ressent. Le pathos est en ce sens la capacité à faire ressentir une émotion imaginaire à l'auditoire. De ce fait, le pathos concerne l'empathie qui se crée entre l'orateur et sa cible. Le but est d'attiser l'intérêt et les émotions de son interlocuteur à travers une histoire (sujet ou problématique) qui le concerne.

Logos (logique) : C'est la persuasion par le raisonnement. Il s'agit ici de la clarté du message, la logique du raisonnement tout autant que l'effectivité et la justesse des exemples utilisés. La logique se dépolie dans l'argumentation et la réfutation. Il suffit de savoir jongler avec ces trois points pour convaincre et persuader sa cible dans les règles de l'art.

4.2 L'ethos comme pilier de l'argumentation

La notion d'ethos est remise à l'honneur par les Sciences Du Langage contemporaines qui ont repris l'étude de l'image de soi du locuteur sous différentes formes en s'inscrivant pour la plupart dans la lignée d'Aristote et en la situant dans les limites du discours. Ainsi la notion de l'ethos est rapidement liée à la celle d'énonciation, de la subjectivité ou la façon dont le locuteur s'inscrit dans le discours.

Dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, l'ethos est lié à la notion d'énonciation. Chez Benveniste, il est question d'un locuteur qui mobilise la langue qu'il fait fonctionner par un acte d'utilisation, l'intérêt est porté sur l'inscription du locuteur dans son dire.

« L'ethos c'est l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours, et qui contribue puissamment à assurer sa crédibilité et son autorité» (Amossy, 2006 : 10),

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

L'ethos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance.

Un problème de délimitation de champ se pose d'emblée: l'ethos préalable (ou prédiscursif), qui nous préoccupe, sera défini d'après Ruth Amossy, comme configuration de « l'image préexistante du locuteur » et l'ethos discursif, selon la même source, comme l'image que le locuteur se « construit dans son discours » (Amossy 1999:155). Les deux concourent à la réalisation d'une figure de l'énonciateur à son intention argumentative manifestée au cours de l'énonciation.

L'ethos préalable (prédiscursif, qui a en vue l'image que le public a de son orateur avant que celui-ci ne prenne la parole, qui pourrait être en liaison directe avec la fonction qu'il remplit dans le cadre social en question)

L'ethos discursif ou oratoire, qui constitue une composante importante de la force illocutoire. La plupart du temps l'image que le locuteur élabore dans son discours est directement liée à l'image que son statut dans la société lui confère.

En effet, persuader quelqu'un n'est pas le manipuler, c'est l'amener à adhérer à une proposition qu'on lui fait. C'est trouver les arguments rationnels et psychologiques mais aussi le langage approprié lui permettant d'entendre ce que l'on veut lui dire, on peut convaincre les autres par ses propres raisons mais on ne les persuade que par les leurs. L'efficacité de l'ethos tient au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé.

4.3 Les principales stratégies de l'ethos

D'après P.Charaudeau, l'identité du sujet politique est composée de deux éléments : son identité sociale, c'est-à-dire la personne avec son expérience et son identité discursive, autrement dit, la personne qu'il construit à travers son discours.

Dans la quête du sens, le destinataire du discours tend à associer la personne construite par le discours et la personne en soi.

Il y a adhésion au projet politique si le destinataire fusionne l'identité discursive et l'identité sociale en accordant de la crédibilité aux propos de l'homme politique rapportés à sa perception de l'identité sociale mise en scène.

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

Nous insistons, de ce fait, au déploiement, dans le discours politique, de deux stratégies concernant la construction de l'éthos : l'éthos de crédibilité et l'éthos d'identification. (Charaudeau, 2005)

Ethos de crédibilité : il s'agit de parler de façon à prouver que l'on a le pouvoir de faire. Nous distinguons parmi les éthos de crédibilité : l'éthos de sérieux, l'éthos de vertu et l'éthos de compétence.

Ethos d'identification : il s'agit des éléments du discours qui vont entraîner une identification du destinataire avec le locuteur, mais aussi qui vont identifier l'homme politique comme celui qui va faire ce qu'il dit, comme un représentant magnifié de soi. Nous distinguons parmi les éthos d'identification : l'éthos d'intelligence, l'éthos du chef, ...

5. Le discours politique et la visée d'argumentation

Dans le discours politique, la parole est considérée comme un moyen pour maîtriser le pouvoir, c'est à travers la parole, on peut manipuler les gens et s'assurer de leur adhésion pour des objectifs aussi bien positifs que négatifs comme à travers le mensonge par exemple.

L'argumentation dans le discours telle qu'envisagée par Amossy présente l'argumentation de façon large comme « toute parole qui oriente des façons de voir, ou qui suscite la réflexion autour d'une question autorisant des réponses antagonistes » (Amossy, 2000 :30).

Le discours politique, son argumentation ne repose pas uniquement sur le raisonnement logique, mais fait davantage appel aux sentiments sinon plus. L'homme politique s'occupe beaucoup plus de la mise en scène politique que de l'argumentation logique. Il se trouve dans des situations dont la visée première est d'inciter l'auditoire à faire quelque chose, pour cela il doit parvenir à gagner l'adhésion de la majorité du public. Ainsi les stratégies qu'il utilise doivent se baser, d'une part sur la façon dont il perçoit l'opinion publique et, d'autre part, sur la façon dont il pense que l'opinion publique le perçoit en plus des idées qu'il doit présenter et développer.

Chapitre II : L'argumentation dans le discours

L'argumentation considère l'interlocuteur ; non comme un objet à manipuler mais comme un alter égo auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles. (Grize1990 :41 cité par Amossy 2008 :3).

Amossy considère que l'argumentation concerne aussi bien les discours qui ont pour visée de faire adhérer l'allocataire à une thèse que ceux qui visent à orienter sa façon de voir ou suscite un questionnement sur un problème donné.

Conclusion

Le discours politique met davantage en œuvre une visée et une dimension argumentative. La mise en scène du discours politique oscille entre l'ordre de la raison et l'ordre de la passion, mélangeant logos, ethos et pathos pour tenter de persuader le concitoyen. Pour l'homme politique, c'est une affaire de stratégie dans le choix et le mode de présentation des valeurs. Tout se mêle donc dans cette subjectivité.

Nous avons choisi de focaliser notre recherche dans ce cadre théorique sur la notion de l'éthos qui est au centre de la construction de l'image de soi et considéré comme stratégie argumentative.

Deuxième partie

Partie

pratique

Chapitre 1

Analyse énonciative

Chapitre I : Analyse énonciative

1. Méthodologie de travail

Dans ce travail, nous comptons montrer les stratégies discursives utilisées dans le discours Macroniste en nous inspirant des travaux sur « l'énonciation » de Kerbrat-Orecchioni et de P.Charraudeau.

Cette partie de l'analyse sera consacré à une présentation méthodologique de notre objet d'étude qui porte sur l'analyse discursive d'Emmanuel Macron. Nous présenterons les objectifs de la recherche, le corpus que nous avons choisi (discours prononcé par E.Macron à Versailles le 07/03/2017), ainsi qu'une présentation de l'approche que nous avons adoptée pour mener notre recherche.

Pour faciliter l'analyse, nous avons réparti le discours de Macron en énoncés auxquels nous avons attribué une numérotation de E01 à E558. Cette numérotation correspond au découpage que nous avons effectué.

Dans notre recherche, nous avons été amenées à étudier particulièrement le comportement du sujet énonciateur en vue de déceler les stratégies, les techniques, les modalités discursives mises en œuvre par Emanuel Macron.

Pour donner plus de fiabilité à notre analyse et afin de comprendre le fonctionnement du système politique en France, nous présentons ci-dessus un petit aperçu sur la politique Française.

En France, un citoyen Français plus de dix-huit ans accompli et jouissant de ses droits civiques a le droit de choisir son président. L'élection présidentielle détermine la personne qui sera élue président de la République pour un mandat de cinq ans. Il faut savoir qu'un candidat peut faire campagne si seulement il a réussi à avoir 500 signatures d'élus (maires, députés ...). Depuis 1965, l'élection du président se fait au suffrage universel direct. Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés; Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour du scrutin, il y'a un second tour.

- **Présentation du corpus**

Notre corpus d'analyse s'agit du discours prononcé par Emmanuel Macron après son élection. Il est constitué de 16 page et réparti en 558 énoncés.

Chapitre I : Analyse énonciative

Discours prononcé par Emmanuel Macron

Lieu : La tribune du congrès à Versailles.

Contexte du discours Prononcé : Prononcé après sa victoire en élections présidentielles et après être devenu président de la République, devant le congrès des députés et sénateurs.

Date : Le Lundi 03 Juillet 2017

Résumé du contenu du discours prononcé :

Emmanuel Macron s'est exprimé devant le congrès, composé des députés et sénateurs, réunis à Versailles. Afin de fixer les « priorités » de son mandat présidentiel. Le nouveau chef de l'Etat a promis un changement « profond », pour répondre à « l'impatience des Français ». « Je crois profondément que par ses choix récents, notre peuple nous demande d'emprunter une voie radicalement nouvelle », a estimé E.Macron, exposant les grandes orientations de son quinquennat. Le jeune président affirme que les Français ont fait le choix d'un pays qui repart de l'avant, en souhaitant de retrouver l'optimisme et l'espoir, de la sérénité et de l'allant.

L'évolution des institutions représente un « élément important » du propos présidentiel « Je veux aujourd'hui vous parler du mandat que le peuple nous a donné, des institutions que je veux changer et des principes d'actions que j'entends suivre ».

Dans son discours, il est revenu longuement sur les ressorts qui ont mené à son élection « Elle est là, la vraie richesse d'un pays et le mandat qui nous est donné, c'est de créer de l'unité où il y avait de la division ». E.Macron a par ailleurs annoncé qu'il proposerait « une réduction d'un tiers » du nombre de députés et sénateurs, Selon lui, « Un Parlement moins nombreux (...). C'est un Parlement qui travaille mieux ».

De plus, il a promis « des mesures renforcées » dans la lutte antiterroriste, tout en annonçant l'état d'urgence en France.

A l'occasion de son discours devant le Congrès, le chef de l'Etat a annoncé vouloir supprimer la Cour de justice de la République « Je souhaite la suppression de la Cour de Justice de la République », estimant que « les ministres doivent devenir comptables des actes accomplis dans leurs fonctions ordinaires » donc mettre fin à

Chapitre I : Analyse énonciative

« une juridiction d'exception » : la Cour de justice de la République, qui juge les crimes ou délits commis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions.

Européen convaincu, Emmanuel Macron ne pouvait pas ne pas évoquer l'état de l'Union « La décennie qui vient de s'achever a été pour l'Europe une décennie cruelle. Nous avons géré des crises mais nous avons perdu le cap », a regretté le chef de l'Etat et il a insisté qu'« Il revient aujourd'hui à une génération nouvelle de dirigeants de reprendre l'idée européenne à son origine ».

- **Présentation d'Emmanuel Macron**

Emmanuel Macron est président de la République française depuis le 14 mai 2017. Il a été élu au second tour avec 66,1% des suffrages face à Marine Le Pen, devenant ainsi le huitième président de la Ve République. Avant de se lancer en campagne, l'ancien banquier a notamment été secrétaire général adjoint de l'Élysée puis ministre de l'Economie, sous le quinquennat du président socialiste François Hollande.

Emmanuel Macron est né le 21 décembre 1977 à Amiens. Il est marié à Brigitte Trogneux, son ancien professeur de lettres, depuis octobre 2007. Diplômé en 2004 de l'ENA, il devient inspecteur des finances avant de débiter en 2008 une carrière de banquier d'affaires chez Rothschild & Cie. Sa carrière dans le privé est interrompue en 2012 suite à sa nomination au sein du cabinet de François Hollande.

(https://www.ozap.com/personnalite/emmanuel-macron_e543847).

Après avoir souligné les concepts clés qui sont à la base de notre analyse, nous sommes arrivées au stade analytique dont la tâche principale consiste à analyser un corpus précis afin de pouvoir en dégager les traces de subjectivité que laisse un locuteur dans son énoncé. De ce fait, cette partie analytique sera consacrée pour une analyse des stratégies énonciatives qui visent, ou ont une orientation argumentative et qui a pour finalité de :

-Prendre en compte le contexte dans lequel s'inscrit le discours en s'appuyant sur l'aspect énonciatif qui consiste à relever les procédés énonciatifs qui apparaissent au niveau du discours en relevant les marques de la subjectivité de l'énonciateur.

-Mettre en exergue l'influence de la subjectivité sur l'argumentation dans le discours politique qui a en premier lieu une visé et une dimension argumentative.

Chapitre I : Analyse énonciative

- L'approche énonciative

Nous signalons que notre travail de recherche porte sur une démarche énonciative qui consiste à repérer et décrire les relations entre l'énoncé et la situation d'énonciation, ainsi que les unités linguistiques qu'on appelle souvent les marques ou indices énonciatifs et que nous l'avons déjà abordé : déictiques et embrayeurs. Pour Benveniste, le pionnier de la notion de *la subjectivité*, elle n'est que la capacité du locuteur à se poser comme sujet.

Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette 'subjectivité' (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est 'ego' qui dit 'ego'. Nous trouvons là le fondement de la 'subjectivité', qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'. (Benveniste, 1966a : 259-260).

Benveniste met l'accent sur l'ego c'est-à-dire, le moi. De manière précise, la conscience du locuteur pour se mettre à la place centrale de son énoncé.

KERBRAT-ORECCHIONI à son tour, du point de vue de l'énonciation, considère qu'il y a une subjectivité énonciative à chaque fois que le locuteur laisse dans son énonciation des traces de sa présence en tant que sujet.

Les traces de la subjectivité sont multiples. On y compte 3 embrayeurs (de personnes, de temps et de lieu), modalisateurs, etc.

Dans la deuxième partie d'analyse, notre étude s'appuie sur les réflexions de P.Charraudeau qui s'est intéressé aux stratégies argumentatives dans le discours politique. Selon lui, « Toute parole prononcée dans le champ politique doit être prise à la fois pour ce qu'elle dit et pour ce qu'elle ne dit pas. Elle ne doit jamais être prise au pied de la lettre, dans une naïve transparence, mais comme résultat d'une stratégie dont l'énonciateur n'est pas toujours le maître. » (P. Charaudeau, 2000 : 5). Cette stratégie, comme la définit P. Charaudeau, constitue une structuration discursive particulière au discours politique. Elle permet au locuteur de construire un réseau de stratégies argumentatives qui lui permettent d'atteindre l'ordre de la passion, mélangeant logos,

Chapitre I : Analyse énonciative

ethos et pathos pour tenter d'attirer l'attention de l'allocataire dans le but de la persuader et de convaincre.

1. L'analyse de corpus

Nous commencerons notre analyse par un relevé des marques de la présence du locuteur dans le discours de Versailles choisi, à travers les indices qui attestent de quelle façon il s'inscrit comme sujet d'énonciation dans son énoncé.

Il nous convient donc de nous livrer à un premier repérage d'unités linguistiques suivantes :

- Les embrayeurs (schifters) ;
- Les modalisateurs ;
- Les termes évaluatifs et affectifs ;

Le principe de base de notre travail consiste donc à partir des traces formelles de la présence de l'énonciateur dans son discours et de la façon dont il anime la production de son énoncé : relever ces traces de la subjectivité, les classer par catégories de phénomènes linguistiques, pour enfin analyser et interpréter les résultats, en dévoilant les stratégies discursives.

2.1. Les embrayeurs

L'énonciation représente à travers l'énoncé, une réalité extralinguistique, grâce au biais des unités incluses qu'on appellera « les déictiques ». Les embrayeurs relevés dans le corpus se déclinent en : pronoms personnels, indices spatiotemporels et modalisateurs. Nous les abordons en détails dans ce qui suit.

2.1.1 Les pronoms personnels

Le discours politique d'Emmanuel Macron se caractérise par une forte présence de pronoms personnels qui ont la source de toute énonciation. Les pronoms liés à la personne regroupent d'une part les pronoms personnels je/tu, nous/vous et d'autre part les pronoms et les adjectifs possessifs qui ont une relation avec ces personnes : Mon/ton – nos/vos – le mien/le tien – le nôtre/le vôtre.

Chapitre I : Analyse énonciative

➤ Le je

Le pronom « **je** » utilisé en tant que sujet, objet ou dans ses formes adjectivales « **mon, ma, mes...** » est l'un des indices les plus forts de la subjectivité. En disant **je**, le locuteur assume son discours et affirme sa place dans son énoncé.

Dans le discours choisi, le locuteur s'exprime 58 fois par le biais de « **Je** » et 21 fois par **des formes adjectivales**, nous montrons dans ce qui suit quelques exemples :

Au début du discours :

E05- **Je** veux aujourd'hui vous parler du mandat que le peuple nous a donné, des institutions que **je** veux changer et des principes d'actions que **j'**entends suivre.

E61- Cette mission, **la mienne**, celle du Gouvernement et la vôtre, n'est pas dévolue à un petit nombre.

E138- Les réformes et ces transformations profondes auxquelles **je me** suis engagé seront conduites.

A l'intérieur du discours :

E193- C'est pourquoi **j'**ai voulu vous réserver, et à travers vous, aux Français, **ma** première expression politique depuis **mon** élection.

E202- Le Président de la République doit fixer le sens du quinquennat et c'est ce que **je** suis venu faire devant vous.

E259- C'est un changement profond des pratiques que **j'**appelle de **mes** vœux.

A la fin du discours :

E333- Il ne s'agit pas ici pour **moi** de décliner l'action du gouvernement.

E473- C'est depuis plusieurs semaines ce que **je m'**emploie à faire, du Mali à la Syrie en passant par le Golfe, en échangeant en profondeur avec tous les dirigeants du monde.

E478- L'indépendance que **j'**appelle de **mes** vœux ne veut pas dire solitude.

Chapitre I : Analyse énonciative

Dans ce discours, nous remarquons que notre sujet politique s'énonce subjectivement à travers l'utilisation multiple du « **je** » et les possessifs « **me, mon, mes** » qui signifie une implication d'Emmanuel Macron dans son discours. Il assume pleinement et explicitement ses énoncés en exposant son rôle en tant que nouveau chef de l'Etat en affirmant, en même temps, sa position et son autorité. Il a même utilisé le « **moi** » de renforcement qui se trouve devant un « **je** » pour insister sur son estime de soi. Il veut se mettre en scène devant ses auditoires pour qu'une nouvelle page s'ouvre, celle de l'espoir et de la confiance retrouvés.

➤ **Le nous**

Le « Nous » est un embrayeur qui implique essentiellement l'expression de la pluralité mais il ne s'agit pas seulement d'une référence qui correspond à une pluralité du *je* (nous = je + je + je + ...), mais aussi une jonction entre le *je* et le *non-je*.

Nous distinguons trois types de « **nous** » :

1- **Le nous rhétorique** : Nous = je + Ø. Ce nous peut être :

a- **Nous de modestie** : « employé par référence à un sujet singulier du discours pour éviter le je apparaîtrait comme moi prétentieux » (Dubois et al, 2012 : 307). Il s'agit de « **nous** » de modestie donc le « **je** » s'efface derrière le « **nous** » moins outrecuidant, une expression plus large et diffuse qui adoucit l'affirmation trop tranché de « **je** ».

Au début du discours :

E13- **Nous** avons vous et moi reçu le mandat de peuple.

E30- Ce mandat de peuple que **nous** avons reçu, quel est-il exactement ?

A l'intérieur du discours :

E184- Pour cela, il est une mesure depuis longtemps souhaitée par **nos** compatriotes qu'il me semble indispensable de mettre en œuvre : la réduction du nombre des parlementaires.

E220- **Nous** ne l'avons pas composée comme un nuancier savant : **nous** avons simplement ouvert les portes aux citoyens auxquels le monde politique refusait l'accès.

Chapitre I : Analyse énonciative

A la fin du discours :

E369- Mais d'un autre côté, je souhaite que le Parlement puisse voter ces dispositions nouvelles qui **nous** renforceront encore dans **notre** lutte.

E510- D'ici la fin de l'année, sur cette base, **nous** lancerons partout en Europe des conventions démocratiques.

Emmanuel Macron met en jeu un rapport de ressemblance entre sa situation et celle du peuple qu'il représente. Le message est clair : le sujet politique est apte à représenter son peuple. L'usage du pronom « **nous** » semble donc avoir des effets positifs pour un homme politique. Ce « **nous** », marque de discours, inclut le président de la république et le peuple français dans la même situation ; elle donne l'impression à l'interlocuteur d'être engagé dans l'action et de ne pas être seulement un récepteur passif. Il s'agit d'un « **nous** » qui présente le « **moi** » prétentieux, forme de réalisation de soi mais au nom de tout le peuple français derrière lui.

*b- **Nous de majesté** :* utilisé « à la place de je dans le style officiel par les personnes revêtus d'un caractère d'autorité » (Dubois.J et al, 2012 : 291). On dit que ce « pluriel de majesté » est employé dans les discours officiels par des personnes détenant l'autorité, comme les personnalités politiques.

Au début du discours :

E43- **Notre** premier devoir est tout à la fois de retrouver le sens et la force d'un projet ambitieux de transformation de **notre** pays et de rester arrimés au réel.

E127- C'est à l'aune de ce mandat du peuple que **nous** avons à construire **notre** politique pour les cinq ans qui viennent. Vous l'aurez compris, vous le savez déjà, intimement, **nous** n'avons pas devant **nous** cinq ans d'ajustements et de demi-mesures.

A l'intérieur du discours :

E222- **Nous** ne l'avons pas composée comme un nuancier savant : **nous** avons simplement ouvert les portes aux citoyens auxquels le monde politique refusait l'accès.

Chapitre I : Analyse énonciative

E231- C'est à cette même fin que **nous** limiterons le cumul des mandats dans le temps pour les parlementaires.

A la fin du discours :

E364- Parce que les abandonner c'est apporter à **nos** adversaires une confirmation que **nous** devons leur refuser.

E558- Alors **nous** rendrons le service que le peuple français attend de **nous**. Alors **nous** resterons fidèles à cette promesse de **nos** commencements, cette promesse que **nous** tiendrons parce qu'elle est la plus grande, la plus belle qui soit: faire à l'homme, enfin, un pays digne de lui.

Le sujet parlant utilise le « **nous** de majesté » pour relier ce qu'il disait avec ses propos antérieurs ou à venir. Avec ce « **nous** », E.Macron crée dans l'esprit de son auditoire une image d'autorité, de confiance et de grandeur d'un chef de l'Etat qui détient sa position et assume son nouveau statut. Nous soulignons, naturellement, ce pronom pluriel peut être considéré aussi comme une politesse vis-à-vis de l'auditoire ou un moyen de mimer une « interlocution » qui n'existait évidemment pas.

c- Le nous inclusif : Ce sont les personnes désignées comme étant « **moi** » et « **vous** » c'est-dire l'inclusion de locuteur et de son/ses interlocuteur(s).

Nous = je + tu + tu + ...

Au début du discours :

E06- Ce sont mille chemins différents que **nous** ont conduits ici aujourd'hui, **vous** et **moi**, animés par le même désir de servir.

E58- Ils l'ont fait parce qu'ils savent bien, parce que **nous** savons bien, que, dans un monde bouleversé par des changements profonds, sans ce mouvement, sans cette énergie créatrice la France n'est pas la France.

E78- Mais **nous** avons à prendre la mesure des efforts que va **nous** imposer cette formidable soif de renouvellement dont **nous** sommes, **vous** et **moi**, les porteurs.

E108- Parce que c'est dans cette action que **nous** pouvons retrouver les grands exemples du passé, **nous** en nourrir et les prolonger. Et à la fin, **nous** aussi, **nous**

Chapitre I : Analyse énonciative

aussi **nous** aurons fait l'histoire, sans **nous** être réclamés abusivement de ce qu'elle pourrait être, mais en gardant **nos** esprits et **nos** volontés tendus vers le meilleur.

A l'intérieur du discours :

E214- Car à la fin notre démocratie ne se nourrit que de l'action et de notre capacité à changer le quotidien et le réel.

E217- **Nous** ne retrouverons la respiration profonde de la démocratie que dans le renouement avec la variété du réel, avec la diversité de cette société française à l'écart de laquelle **nos** institutions se sont trop soigneusement tenues, n'admettant le changement que pour les autres mais pas pour elles.

E315- Nous savons tous combien notre France est diverse et combien est importante l'intimité des décideurs publics avec le terrain de leur action.

A la fin du discours :

E361- Nous leur devons la fidélité à nous-mêmes, à nos valeurs et à nos principes.

E390- De cette culture libérale, ouverte, généreuse, nous devons refaire ensemble la singularité de la France car c'est par là que toujours elle sut rayonner.

E395- C'est un engagement chaque jour répété qui fait que **notre** citoyenneté n'est jamais abstraite et froide mais qu'elle n'est pleine et entière que par ce lien fraternel qui **nous** unit et dont **nous** devons retrouver la vigueur.

E450- Nous le savons, ce monde dans lequel nous dessinons pour la France un chemin, à la fois neuf et fidèle à sa vocation ancienne, est un monde dangereux.

Le « **nous** » signifie dans cette perspective : moi et vous qui m'écoutez. L'utilisation de cette première personne du pluriel désigne « le peuple français » d'une manière relativement explicite parce que E.Macron à travers ce « **nous** » s'auto-désigne lui ainsi que ses interlocuteurs qu'ils écoutent directement. Nous remarquons que le sujet parlant inclut les concitoyens dans son affaire pour créer dès le début un lien de fraternité entre lui et Les Français.

Chapitre I : Analyse énonciative

Dans ces énoncés, ce **nous** inclut le locuteur et les autres personnes et exclut l'auditoire à qui le sujet politique adresse sa parole.

L'opposition essentielle n'est pas entre « moi » et « l'autre » mais entre deux manières de dire « je » : « moi » ou « nous ». Dans notre analyse, nous avons remarqué que la plupart des « nous » sont généralement moins clairs. Nous avons essayé de choisir des exemples non-ambigus mais, sans doute, cette ambiguïté est-elle inhérente à la polyvalence du « nous » même si E.Macron a réussi d'en jouait. En effet, cela peut aussi représenter un avantage pour le locuteur puisque l'ambiguïté du « nous » permet de laisser les sujets concernés par l'énonciation dans une zone d'ombre relative. Cet avantage est évidemment la raison de la très forte fréquence d'emploi du « nous » dans le discours politique français contemporain.

➤ Le vous

L'apparition du pronom « **vous** » est très restreinte dans le discours Macronisme.

Au début du discours :

E08- **Vous** soutiendrez ou **vous** combattrez, selon **vos** convictions, le gouvernement que j'ai nommé.

E20- En **vous** élisant, dans **votre** nouveauté radicale, à l'Assemblée nationale, le peuple français a montré son impatience à l'égard de ce monde politique fait de querelles stériles et d'ambitions creuses où nous avons vécu jusqu'alors.

A l'intérieur du discours :

- E180- Je pense même que **vous** devriez pouvoir, dans les cas les plus simples, voter la loi en commission.

A la fin du discours :

E501- Je **vous** propose de reprendre de la hauteur, de sortir de la tyrannie des agendas et des calendriers et des méandres de la technique.

Le recours à l'utilisation du pronom « **vous** » est moins fréquente dans le discours de E.Macron. Il choisit de faire entrer son interlocuteur dans son acte de langage en utilisant un marqueur de deuxième personne du pluriel « vous »; c'est le procédé allocutif. Dans son discours, l'utilisation du pronom « **nous** » et du possessif « **notre** » est le plus marqué dans le but de ne pas faire une distance explicite entre lui et son auditoire. Nous pensons qu'il veut mettre en avant son peuple dans son interpellation

Chapitre I : Analyse énonciative

pour gérer la situation de communication d'une manière plus ou moins intelligente et dynamique.

Mais, ces pronoms qui fonctionnent en distribution « complémentaire » n'apparaissent pas seuls pour construire l'image du soi du sujet politique et pour inscrire sa subjectivité dans son discours. La stratégie énonciative englobe aussi les éléments spatio-temporels et les modalisateurs que nous allons analyser dans ce qui suit.

2.1.2 Les indicateurs spatio-temporels

Appelés aussi « indices d'ostension ». Ils assurent pour leur part la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle.

Ils s'organisent selon la subdivision suivante :

- **Indices spatiaux :** ce sont des indices linguistiques qui reflètent la position qu'occupe l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. Nous distinguons plusieurs types :

a- Les démonstratifs :

- Déterminants : ce (58 occurrences), cet (6 occurrences), cette (45 occurrences), ces (19 occurrences).
- Pronoms : ceci (1 occurrence), cela (21 occurrences), celui (4 occurrences), celle/celles (5 occurrences), celle-ci/celles-ci (5 occurrences), ceux (16 occurrences),

E07- Et même si **ce** désir n'a pas le même visage, pas la même forme, même s'il n'emporte pas les mêmes conséquences, nous en connaissons vous et moi la source : le simple amour de la patrie.

E10- Oui, le simple amour de la patrie - que **celle-ci** s'incarne dans la solitude des collines de Haute Provence ou des Ardennes,....

E11- De **cet** amour nous tirons tous, je crois, la même impatience, qui est une impatience d'agir.

Chapitre I : Analyse énonciative

E17- **Cette** obligation est **celle** d'une transformation résolue et profonde, tranchant avec les années immobiles ou avec les années agitées – toutes au résultat également décevant.

E19- **Ce** qui nous est demandé par le peuple français, c'est de renouer avec l'esprit de conquête qui l'a fait, pour enfin le réconcilier avec lui-même. En vous élisant, dans votre nouveauté radicale, à l'Assemblée nationale, le peuple français a montré son impatience à l'égard de ce monde politique fait de querelles stériles et d'ambitions creuses où nous avons vécu jusqu'alors.

E25- Etre fidèle à ce que le peuple français a voulu suppose donc une certaine forme d'ascèse, une exigence renforcée, une dignité particulière. Les mauvaises habitudes reviennent vite.

E28- Et il nous appartiendra aussi de convaincre tous **ceux** qui attendent, qui nous font confiance du bout des lèvres, tous **ceux** qui n'ont pas voté.

E30- **Ce** mandat du peuple que nous avons reçu, quel est-il exactement?

E32- Il y faut un effort parce que **ces** faux procès sont nombreux.

E55- Aliénation de notre vie dans **ce** qu'elle a de plus quotidien, si les aliments que nous mangeons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, nous sont imposés, et pour le pire, par les seules forces d'une compétition internationale devenue anarchique.

E61- **Cette** mission, la mienne, **celle** du Gouvernement et la vôtre, n'est pas dévolue à un petit nombre.

E63- . En disant **cela** je ne pense pas seulement à nos médailles Fields, à nos prix Nobel, aux grands artistes, aux grands chercheurs, aux créateurs d'entreprises, aux grands serviteurs de l'Etat, civils et militaires.

E67- De rendre le pouvoir à **ceux** qui veulent faire et font.

E68- Le mandat du peuple, **ce** n'est pas d'instaurer le gouvernement d'une élite pour elle-même, c'est de rendre au peuple **cette** dignité collective qui ne s'accommode d'aucune exclusion.

Chapitre I : Analyse énonciative

E89- Nous avons cessé de supporter **ce** qui semblait presque normal autrefois, l'opacité, le clientélisme, les conflits d'intérêt, tout **ce** qui relève de la corruption ordinaire, presque impalpable.

E98- **Cette** frénésie est indigne de nous et des principes de la République.

E103- Nous avons vu fleurir l'histoire pro-coloniale et **celle** de la repentance, l'histoire identitaire et l'histoire multiculturelle, l'histoire fermée et l'histoire ouverte.

E105- **Cela** ne signifie pas que l'histoire de France n'existe pas.

E138- Les réformes et **ces** transformations profondes auxquelles je me suis engagé seront conduites.

E164- Pour toutes ces raisons, je souhaite qu'une évaluation complète de tous les textes importants, comme aujourd'hui **celles** sur le dialogue social ou encore sur la lutte contre le terrorisme dont nous avons récemment jeté les bases, soit menée dans les deux ans suivant leur mise en application.

E199- Si la considération et la bienveillance que **cela** traduit à l'égard du Parlement apparaissent à certains comme une dérive condamnable, c'est sans doute qu'ils ont de leur rôle de parlementaire et du rôle du Président de la République une conception vague que masquent mal l'arrogance doctrinaire ou le sectarisme.

E217- Nous ne retrouverons la respiration profonde de la démocratie que dans le renouement avec la variété du réel, avec la diversité de **cette** société française à l'écart de laquelle nos institutions se sont trop soigneusement tenues, n'admettant le changement que pour les autres mais pas pour elles.

E249- Le désir d'agir et de faire avancer la société reprendra son rang premier au sein de nos institutions et il rejoindra cet autre principe souverain dont trop souvent nous nous sommes départis, **celui** de responsabilité.

E258- C'est pourquoi je demanderai à Madame la Garde des Sceaux, à Monsieur le ministre de l'Intérieur et aux présidents des deux chambres de me faire pour l'automne des propositions concrètes permettant d'atteindre **cet** objectif.

Chapitre I : Analyse énonciative

E308- Je veux réveiller **ce** sens du pacte civique.

E312- C'est **cela**, le sens de **ce** contrat social qui fonde la République, et dont le sens s'est tellement perdu. La politique ici rejoint la morale.

E324- C'est **ce** même esprit de confiance qui fonde **cette** République contractuelle que d'ores et déjà nous faisons avancer dans la société et le monde du travail en donnant à **celles** et ceux qui sont au plus près de la réalité de l'entreprise une capacité plus grande à en réguler le quotidien, non dans le rapport de force, mais dans un cadre convenu et partagé.

E491- Pour réussir à tenir **ce** cap, nous avons besoin d'une Europe plus forte et refondée.

E507- Les pays de l'Europe pour lesquels **celle-ci** ne se réduit pas au marché, mais dessine un espace où une certaine idée de la valeur de l'homme, et l'exigence de justice sociale, sont reconnus comme prééminents, doivent se ressaisir d'un projet décisif et s'organiser en conséquence, fût-**ce** au prix d'un examen sans complaisance de notre fonctionnement actuel.

E519- Les défis de la modernité ont **ceci** de commun qu'ils dépassent nos frontières nationales mais requièrent, pour être affrontés, une vision commune du monde et de l'homme, une vision trempée aux mêmes sources, forgée par les mêmes épreuves.

d- Adverbiaux : ici (13 occurrences), là (5 occurrences)

E65- Elle est **là**, la vraie richesse d'un pays et le mandat qui nous est donné, c'est de créer de l'unité où il y avait de la division.

E125- Nous différons entre nous, et **ici** même, sur les moyens.

E220- Nous avons fait entrer **ici** la grande diversité française.

E232- Car il s'agit **là** de la clef de voûte d'un renouvellement qui ne se produira pas sous la pression de l'exaspération citoyenne mais deviendra le rythme normal de la respiration démocratique.

E521- La paix n'est pas seulement le socle de l'Europe, elle en est en l'idéal, toujours à promouvoir, **ici** et dans le monde.

e- **Présentatifs** :voici (2 occurrences),voilà (1 occurrences)

E16- Qu'il ait été obtenu **voici** un certain temps déjà, ou bien récemment à l'issue d'une campagne où toutes les opinions ont pu s'exprimer dans leur diversité, et que vous incarniez ces opinions différentes, ne change rien à l'obligation collective qui pèse sur nous.

E69- Seulement **voilà**: jusqu'ici, nous avons fait fausse route. Nous avons préféré les procédures aux résultats, le règlement à l'initiative, la société de la rente à la société de la justice.

E550- **Voici** plus de 30 ans que nous nous accommodons d'un double discours, les grands principes d'un côté, Le langage politique de l'autre, et entre les deux rien, le néant des réalisations caché par l'accumulation des lois et réglementations de toutes sortes.

f- **Les adverbes** : Derrière, en face, là-dessus, au-delà

E40- **Derrière** tous ces faux procès, on trouve le même vice, le vice qui empoisonne depuis trop longtemps notre débat public : le déni de réalité, le refus de voir le réel **en face**.

E41- **Là-dessus**, j'ai toujours considéré que le peuple français est plus sage et plus avisé que beaucoup ne le croient.

E42- Si bien que je pense profondément que le mandat que nous avons reçu du peuple est un mandat à la fois exigeant et profondément réaliste, et que pour l'accomplir nous devons nous placer **au-delà** de la stérilité de ces oppositions purement théoriques et qui, si elles garantissent de beaux succès de tribune, n'apportent rien.

E379- J'en prends l'engagement devant vous, et, **au-delà**, devant le peuple français.

- **Indices temporels** sont des indices linguistiques qui reflètent le temps ou le moment où le sujet parlant produit son discours (énoncé).

Chapitre I : Analyse énonciative

Les indices les plus fréquents dans le discours sont : Aujourd'hui, Le 7mai dernier, le 18juin, depuis longtemps, un certain temps déjà, récemment, avenir, ces dernière années, depuis plusieurs décennies, maintenant, en 1946, toujours, jusqu'ici, jusque-là, hier, depuis plusieurs semaines...

E03- Le **7 mai dernier**, les Français m'ont confié un mandat clair.

E04- Le **18 juin**, ils en ont amplifié la force en élisant à l'Assemblée nationale une large majorité parlementaire.

E08- Certains font de la politique **depuis longtemps** ; pour d'autres, au nombre desquels je me range, c'est loin d'être le cas.

E16- . Qu'il ait été obtenu voici **un certain temps déjà**, ou bien **récemment** à l'issue d'une campagne où toutes les opinions ont pu s'exprimer dans leur diversité, et que vous incarniez ces opinions différentes, ne change rien à l'obligation collective qui pèse sur nous.

E54- Aliénation de notre **avenir**, si nous ne parvenons pas à organiser la transition écologique, à protéger la planète.

E59- Ils savent, parce que cela a été notre expérience commune de **ces dernières années**, qu'une France arrêtée s'affaisse, se divise, qu'une France apeurée, recroquevillée et victime, s'épuise en querelles stériles et ne produit que du malheur, malheur individuel et malheur collectif.

E102- **Ces dernières années**, l'histoire a été prise en otage par le débat politique.

E69- Seulement voilà: **jusqu'ici**, nous avons fait fausse route. Nous avons préféré les procédures aux résultats, le règlement à l'initiative, la société de la rente à la société de la justice.

E83- Vous êtes **aujourd'hui**, ici, l'expression de ce désir de changement qu'il nous est interdit de trahir.

E95- Mais nous voulons aussi cette confiance parce que la société de la délation et du soupçon généralisés, qui était **jusque-là** la conséquence de l'impunité de quelques puissants, ne nous plaît pas davantage.

Chapitre I : Analyse énonciative

E144- **Depuis plusieurs décennies maintenant**, l'esprit qui les a fait naître s'est abîmé au gré des renoncements et des mauvaises habitudes.

E282- Enfin, la liberté forte c'est **toujours**, en France, la liberté de conscience.

E439- Ceux qu'on appelait **en 1946** les combattants de la liberté.

E457- Les alliances d'**hier** s'effritent, l'ordre multilatéral doute de lui-même, les régimes autoritaires et les démocraties illibérales fleurissent.

E373- C'est **depuis plusieurs semaines** ce que je m'emploie à faire, du Mali à la Syrie en passant par le Golfe, en échangeant en profondeur avec tous les dirigeants du monde.

3. Les marqueurs de modalité :

La prise de position du locuteur se reflète dans l'énoncé à l'aide d'éléments appelés **modalités**. Ceux-ci sont des « éléments qui indiquent que le dictum (procès pur et simple considéré comme débarrassé de toute intervention du sujet parlant) est jugé réalisé ou non, désiré ou non, accepté avec joie ou regret, et cela, par le sujet parlant ou par quelqu'un d'autre que le sujet parlant » (Dubois et al. 2001 : 305-306).

Partant du fait que le domaine de la modalité est difficile à cerner, nous allons contenter à relever quelques exemples d'énoncés de notre corpus et nous allons essayer de les expliquer brièvement et de les classer comme suit.

- **Modalisateur de vérité :**

E11- De cet amour nous tirons tous, **je crois**, la même impatience, qui est une impatience d'agir.

E23- **Je suis sûr** que vous en êtes tous aussi conscients que moi.

E24- . Et **je sais** bien, aussi, que les sénateurs en ont une pleine conscience, bien que leur élection soit plus ancienne, parce qu'ils ont perçu, eux si attentifs par nature aux mouvements du temps, les espoirs nouveaux que l'expression du suffrage universel direct a fait naître.

E30- Ce mandat du peuple que nous avons reçu, quel est-il **exactement**?

Chapitre I : Analyse énonciative

E42- Si bien que **je pense** profondément que le mandat que nous avons reçu du peuple est un mandat à la fois exigeant et profondément réaliste, et que pour l'accomplir nous devons nous placer au-delà de la stérilité de ces oppositions purement théoriques et qui, si elles garantissent de beaux succès de tribune, n'apportent rien.

E65- Elle est là, **la vraie** richesse d'un pays et le mandat qui nous est donné, c'est de créer de l'unité où il y avait de la division.

E96- La loi du gouvernement sera votée, **je n'en doute pas**.

E154- Elle accompagne de manière **évidente** les débuts d'un mandat, mais légiférer moins, c'est consacrer plus d'attention aux textes fondamentaux, à ces lois venant répondre à un vide juridique, venant éclairer une situation inédite.

E165- Il est même souhaitable qu'on évalue l'utilité des lois plus anciennes afin d'ouvrir **la possibilité** d'abroger les lois qui auraient par le passé été trop vite adoptées, mal construites, ou dont l'existence aujourd'hui représenterait un frein à la bonne marche de la société française.

- **Modalisateur de volonté**

E72- **Je refuse** de choisir entre l'ambition et l'esprit de justice.

E73- **Je refuse** ce dogme que pour bâtir l'égalité il faudrait renoncer à l'excellence, pas plus que pour réussir, il ne faut renoncer à donner une place à chacun.

E95- Mais **nous voulons** aussi cette confiance parce que la société de la délation et du soupçon généralisés, qui était jusque-là la conséquence de l'impunité de quelques puissants, ne nous plaît pas davantage.

E164- Pour toutes ces raisons, **je souhaite** qu'une évaluation complète de tous les textes importants, comme aujourd'hui celles sur le dialogue social ou encore sur la lutte contre le terrorisme dont nous avons récemment jeté les bases, soit menée dans les deux ans suivant leur mise en application.

E211- **Je veux** une administration plus déconcentrée, qui conseille plus qu'elle ne sanctionne, qui innove et expérimente plus qu'elle ne contraigne.

Chapitre I : Analyse énonciative

- Modalisateur de nécessité (d'obligation)

E32- **Il** nous **fait** retrouver de l'air, de la sérénité, de l'allant.

E110- Ce n'est pas de penser que toute nouveauté est **forcément** bonne.

E163- Elle est ce pour quoi vous œuvrez. Bien s'assurer de la pertinence d'une loi et de ses effets dans le temps pour la corriger ou y revenir est aujourd'hui devenu une ardente **obligation**.

E216- **S'il faut** en finir avec la République inefficace, **il faut** en finir aussi bien avec la République du souffle court, des petits calculs et de la routine.

E252- Les ministres eux-mêmes **doivent** devenir comptables des actes accomplis dans leurs fonctions ordinaires.

- Modalisateur appréciative ou axiologique

E41- Là-dessus, j'ai toujours considéré que le peuple français est plus **sage** et plus **avisé** que beaucoup ne le croient.

E49- Les forces de l'aliénation sont extrêmement puissantes.

E51- Aliénation à **la misère**, à **la pauvreté**, ou même seulement à **l'insatisfaction**, si nous ne permettons pas à chacun de trouver un travail qui lui corresponde, qu'il soit heureux d'accomplir, une place et une dignité qui soit la sienne dans la société.

E78- Mais nous avons à prendre la mesure des efforts que va nous imposer cette **formidable** soif de renouvellement dont nous sommes, vous et moi, les porteurs.

E80- Nous sommes un **vieux** peuple politique.

E144- Depuis plusieurs décennies maintenant, l'esprit qui les a fait naître s'est abîmé au gré des renoncements et des **mauvaises** habitudes.

- La modalisateur affective

E43- Notre premier devoir est tout à la fois de retrouver le sens et la force d'un projet **ambitieux** de transformation de notre pays et de rester arrimés au réel.

E77- Il en est ainsi à chaque période de renouveau et nous n'avons pas à nous **en inquiéter**.

Chapitre I : Analyse énonciative

E259- C'est un changement **profond** des pratiques que j'appelle de mes vœux.

E07- Ce sont mille chemins différents qui nous ont conduits ici aujourd'hui, vous et moi, animés par le même désir de servir. Et même si ce désir n'a pas le même visage, pas la même forme, même s'il n'emporte pas les mêmes conséquences, nous en connaissons vous et moi la source : le simple **amour de la patrie**.

les types de modalisations	Définition de la modalisation	Exemple (extrait du corpus)
Modalisateur de vérité	Un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent le doute ou la véracité de l'énonciateur par rapport à son dire.	Verbes : Je sais, nous savons (savoir), je crois (croire), je pense (penser), j'en suis sûr, je suis sûr, je n'en doute pas Adverbes : Exactement Noms : la possibilité, la vraie. Adjectifs : évidente
Modalisateur de volonté	un ensemble d'indices énonciatifs qui expriment la volonté ou le souhait de l'énonciateur dans le discours.	Verbes : je veux, nous voulons (vouloir), je refuse (refuser), Je souhaite (souhaiter)
Modalisateur de nécessité (d'obligation)	Un ensemble d'indices énonciatifs qui expriment la nécessité que porte un énonciateur sur la réalisation d'un fait.	Verbes : (devoir), il faut (falloir), (obliger). Adverbes : forcément
Modalisateur appréciative ou axiologique	Un ensemble d'indices énonciatifs exprimant un jugement de valeurs ou un point de vue personnel de l'auteur que ce soit positif ou négatif	Adjectifs : sage, avisé, beau,mauvaises, formidable, vieux Nom : misère, pauvreté, insatisfaction
La modalisateur affective	Un ensemble d'indices énonciatif qui marquent la présence du sujet énonciateur et qui expriment ces émotions ou ces sentiments sur le sujet traité.	Les verbes : S'inquiéter. Les expressions affectives : amour de la patrie Adjectifs : ambitieux, profond

Tableau : la modalisation comme marque d'engagement énonciatif

Chapitre I : Analyse énonciative

Le tableau présenté ci-dessus démontre la présence constante des marque de modalisation, que ce soit évaluatifs ou affectifs dans le discours de E.Macron. De ce fait, nous pouvons simplement dire que cette émergence des indices énonciatifs dans le discours reflètent son engagement énonciatif. Certes, le processus de la modalisation qui se présente généralement par un ensemble de substantifs, adjectifs, adverbess et des verbes exprimant le jugement, l'appréciation mais également l'émotion de l'énonciateur dans son discours reflètent l'engagement énonciatif et manifeste l'attitude du sujet politique à l'égard de ses énoncés.

Conclusion

L'analyse énonciative que nous avons faite tout au long de ce chapitre nous a permis de dégager les différents moyens linguistiques à travers lesquels Emmanuel Macron s'inscrit dans son discours politique. Ce sont l'ensemble des procédés par lesquels il assume sa capacité de s'imposer comme sujet parlant. Partant par l'analyse de la subjectivité et les marques de l'énonciation menée par E.Benveniste et développé par Kerbrat-Orrechionni, nous avons constaté que E.Macron fait rapport à ses impressions, à son affinité, à ses degrés par l'intermédiaire des pronoms personnels, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs avec lesquels il s'inscrit dans son discours.

Par ailleurs, la mobilisation des procédés discursifs permet à notre sujet parlant de s'inscrire implicitement dans son discours et met en place d'un discours à visée persuasive destiné à agir sur l'auditoire et gérer son pouvoir d'une façon stratégique. Emmanuel Macron dans cette perspective montre bien sa capacité de s'imposer comme sujet politique.

Chapitre 2

Analyse

argumentative

Introduction

Dans cette partie d'analyse, nous mettons l'accent sur les stratégies argumentatives, et l'éthos qui constitue en fait, une des techniques de la communication humaine ayant des fins persuasives dans le discours politique d'Emmanuel Macron. Nous nous intéressons dans notre analyse au discours que Macron a prononcé à Versailles, discours devant être rassembleur et persuasif car il s'agit pour lui de la première prise de parole publique en tant que chef de l'État devant le congrès.

Afin de rendre notre analyse plus ou moins intelligible, nous allons mettre en lumière le contrat de communication qui se tisse entre le sujet parlant et son auditoire. Cela dit, nous nous attelons à l'analyse de l'argumentation adoptée par Macron dans son discours présidentiel et à l'interprétation de ce dernier en nous basant sur les points suivants :

- l'image de soi que le locuteur construit à travers son discours pour exercer une influence sur son allocataire.
- les stratégies d'influence et les enjeux de légitimation, de crédibilité, de la solidarité.

1. Le contrat de communication

P. Charaudeau considère que tout discours se construit à l'intersection d'un champ d'énonciation, lieu de mécanismes de mise en scène du langage, et d'un champ d'action, lieu d'échanges symboliques organisé selon des rapports de force. Ce qui donne lieu au concept de « contrat de communication » (Charaudeau, 2005 : 40). Ce type de contrat suppose l'existence de deux sujets parlant en relation d'intersubjectivité, l'orateur qui exprime des visées particulières et capable d'exercer un pouvoir sur un auditoire. Ces deux éléments sont réalisés par un contrat de communication.

Selon ce même auteur, le contrat de communication est considéré comme l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme orale, écrite, etc.), ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître grâce aux quatre composants du contrat de communication qui, selon lui, sont :

Chapitre II : Analyse argumentative

- ❖ **L'identité des partenaires de l'échange** : Elle permet de déterminer le « qui parle à qui » en fonction des places et des statuts que ceux-ci doivent occuper.
- ❖ **La finalité** : il s'agit de reconnaître les visées de l'acte qui les surdétermine. Elle détermine le « pourquoi on parle ».
- ❖ **Le propos** : Il détermine le « de quoi on parle » pour s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange.
- ❖ **Les circonstances** : elles constituent les données et contraintes matérielles du cadre de l'échange.

Après avoir décrit les contraintes structurelles de la situation de communication politique, nous allons aborder ci-dessous quelques stratégies argumentatives relevées du corpus choisi qui correspondent à la prise de parole de notre sujet politique Emmanuel Macron en fonction des visées d'influence et de persuasion en se basant sur les travaux de P.Charaudeau.

2. L'image de soi dans le discours politique

La force de persuasion ne découle pas seulement de ce que dit l'orateur : elle dépend aussi de l'image qu'il donne de sa personne, de l'impression qu'il produit sur son allocataire. Cet ethos est l'élaboration par le locuteur d'une image positive de lui-même à l'aide des indices implicites dans l'objectif de lui conférer pouvoir et influence.

Selon P.Charraudeau, l'enjeu est également d'imposer sa personnalité à l'auditoire et de la faire accepter par celui-ci en passant notamment par un processus d'identification au sujet parlant qui, par une élaboration efficace et astucieuse de son image, parvient à exercer un certain pouvoir d'attraction. C'est une sorte d'identification qui est caractérisée par une image tournée vers soi, car elle est censée refléter des traits définissant et essentialisant le sujet politique en tant que personne de puissance, d'intelligence et de caractère. Ce type de l'ethos amène à s'interroger sur la manière dont le locuteur se manifeste dans son discours et aussi sur l'image qu'il donne de lui.

Emmanuel Macron à travers les énoncés suivants, se donne une image d'un homme politique vertueux et digne de confiance. Les exemples extraits de son discours en sont illustratifs :

Chapitre II : Analyse argumentative

- Ce qui nous est demandé par le peuple français, c'est de renouer avec l'esprit de conquête qui l'a fait, pour enfin le réconcilier avec lui-même. En vous élisant, dans votre nouveauté radicale, à l'Assemblée nationale, le peuple français a montré son impatience à l'égard de ce monde politique fait de querelles stériles et d'ambitions creuses où nous avons vécu jusqu'alors. C'est à une manière de voir la politique qu'il a donné congé.
- En accordant leur confiance à des femmes et des hommes nouveaux, les Français ont exprimé une impérieuse attente, la volonté d'une alternance profonde. Je suis sûr que vous en êtes tous aussi conscients que moi. Et je sais bien, aussi, que les sénateurs en ont une pleine conscience, bien que leur élection soit plus ancienne, parce qu'ils ont perçu, eux si attentifs par nature aux mouvements du temps, les espoirs nouveaux que l'expression du suffrage universel direct a fait naître.
- Être fidèle à ce que le peuple français a voulu suppose donc une certaine forme d'ascèse, une exigence renforcée, une dignité particulière. Les mauvaises habitudes reviennent vite. Marqués par une époque de cynisme, de découragement, et j'ose le dire de platitude, nombreux encore sont ceux qui spéculent sur un échec qui justifierait leur scepticisme.
- Je crois fermement que sur tous ces points, le peuple nous a donné le mandat de lui rendre sa pleine souveraineté. Mais c'est aussi le mandat du projet progressiste, d'un projet de changement et de transformation profonds. Nos concitoyens ont fait le choix d'un pays qui se remette en marche. Elle est là, notre mission historique.

Cette mission, la mienne, celle du Gouvernement et la vôtre, n'est pas dévolue à un petit nombre.

- En tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics, j'agirai en suivant trois principes: l'efficacité, la représentativité, et la responsabilité.
- Il faut que notre jeunesse puisse apprendre de ceux qui parmi elles ont fait le choix du dévouement et du courage, au péril parfois de leur vie.
- Il revient aujourd'hui à une génération nouvelle de dirigeants de reprendre l'idée européenne à son origine, qui est politique dans son essence : une association volontaire, réaliste et ambitieuse d'Etats décidés à faire prévaloir des politiques utiles en matière de circulation des personnes et des biens – et notamment de la

Chapitre II : Analyse argumentative

jeunesse, en matière de sécurité, en matière monétaire et fiscale mais aussi culturelle et politique.

Emmanuel Macron, en son statut de nouveau chef de parti, veut incarner la figure de souverain en faisant mention des qualités qui lui sont attribuées : le dynamisme (« l'esprit de conquête»), le courage (« Il faut que notre jeunesse puisse apprendre de ceux qui parmi elle ont fait le choix du dévouement et du courage »), la jeunesse «Il revient aujourd'hui à une génération nouvelle de dirigeants ») et l'autorité («En tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics », « Cette mission, la mienne, celle du Gouvernement ») .

Il met l'accent sur son dynamisme et sur sa capacité à faire preuve de perspicacité lorsqu'il s'agit de prendre des décisions difficiles. Notre sujet parlant s'affirme aussi comme une personne énergique, animé par une volonté armée contre toute épreuve. Il se pose également comme le chef, le leader animé par son désir de passer à des prises de position importante pour le bon fonctionnement du gouvernement. Il fait valoir son autorité, son enthousiasme, sa jeunesse et sa volonté en se proposant avec confiance comme le choix idéal de son peuple.

3. L'éthos de crédibilité

Un sujet politique a besoin de paraître crédible. C'est dans le discours qu'il faut se donner une image crédible et représenter une personnalité et un projet de grande envergure.

Selon P.Charraudeau, la crédibilité est « le résultat d'une construction, construction opérée par le sujet parlant de son identité discursive de telle sorte que les autres soient conduits à le juger digne de crédit » (Charaudeau, 2005 : 91). La crédibilité est donc fondamentale dans le discours politique, puisque l'enjeu consiste à persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir. En effet, La construction d'un ethos de crédibilité implique les valeurs associées aux qualités personnelles et professionnelles comme la franchise, la droiture, la vertu, la confiance, le bon sens, l'humilité, la responsabilité, la force, etc. La crédibilité est donc une affaire d'image (ethos), une image positive que le sujet construit de lui-même.

Dans les énoncés suivants, nous pouvons remarquer comment Emmanuel Macron à travers sa stratégie argumentative animée par un ethos de la crédibilité, veut faire

Chapitre II : Analyse argumentative

comprendre à son allocataire qu'il est le plus apte à diriger la patrie et à gérer le gouvernement :

- De cet amour nous tirons tous, je crois, la même impatience, qui est une impatience d'agir. Elle prend parfois les traits de l'optimisme volontaire, d'autres fois ceux d'une colère sincère.
- Si bien que je pense profondément que le mandat que nous avons reçu du peuple est un mandat à la fois exigeant et profondément réaliste, et que pour l'accomplir nous devons nous placer au-delà de la stérilité de ces oppositions purement théoriques et qui, si elles garantissent de beaux succès de tribune, n'apportent rien. Notre premier devoir est tout à la fois de retrouver le sens et la force d'un projet ambitieux de transformation de notre pays et de rester arrimés au réel.
- Je pense à chaque Française, à chaque Français, soucieux de bien faire et de mener une vie digne de lui. Elle est là, la vraie richesse d'un pays et le mandat qui nous est donné, c'est de créer de l'unité où il y avait de la division. De redonner à ceux qui sont exclus la simple dignité de l'existence, leur juste place dans le projet national.

De permettre à ceux qui créent, inventent, innovent, entreprennent, de réaliser leurs projets. De rendre le pouvoir à ceux qui veulent faire et font.

Le mandat du peuple, ce n'est pas d'instaurer le gouvernement d'une élite pour elle-même, c'est de rendre au peuple cette dignité collective qui ne s'accommode d'aucune exclusion. Seulement voilà: jusqu'ici, nous avons fait fausse route. (.....) Et je crois profondément que par ses choix récents notre peuple nous demande d'emprunter une voie radicalement nouvelle.

- Devant chaque difficulté, au lieu de baisser les bras, nous en reviendrons à l'essentiel et nous y puiserons une énergie plus grande encore. J'y suis prêt. Je suis sûr que vous l'êtes aussi. Car par notre engagement les Français retrouvent leur fierté. Le peuple français ne nous demande pas seulement de l'efficacité. L'efficacité est un instrument, et puis on peut être tout à fait efficace au service d'une mauvaise cause. Il nous demande ce que la philosophe Simone Weil appelait l'effectivité. C'est-à-dire l'application concrète, tangible, visible, des principes qui nous guident.

Chapitre II : Analyse argumentative

Notre sujet parlant introduit par les « je » explicite l'image que les candidats veulent se donner. Ce « je » présente le sujet politique, donne l'image discursive de son personnalité, de son opinion, de son projet politique et de sa capacité à les réaliser. Cela présente un ethos d'un leader puissant, étant venu au pouvoir avec une grande ambition. Il s'agit, sans aucun doute, de l'image de l'homme fort qui veut présider un pays qui sera à son image, c'est-à-dire fort et autoritaire. Cet ethos exige qu'il fasse preuve de sincérité et de fidélité, à quoi doit s'ajouter une image d'honnêteté personnelle

4. Ethos de légitimité

La légitimité, de son sens génétique, désigne « l'état ou la qualité de qui est fondé à agir comme il agit. » (P. CHARAUDEAU, 2005 : 50) .Elle renvoie au droit de parler, de disposer, d'agir et de faire agir, et de se faire obéir.

P.Charraudeau précise que tout état de légitimité est le «résultat d'une reconnaissance par d'autres de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut» (P.CHARRAUDEAU, 2005 : 52). Selon lui, toute mise en parole dans l'espace public doit être reconnue comme légitime, et c'est le cadre social dans lequel elle apparaît qui lui donne sa légitimité, sa raison d'être. Et pour qu'elle puisse être reçue et entendue, elle doit répondre à un contrat de communication légitime. Autrement dit, l'enjeu de la légitimité vise à déterminer la position d'autorité du sujet parlant vis-à-vis de son interlocuteur. Il s'adresse donc au destinataire, mais il est tourné vers le sujet parlant lui-même puisque c'est à celui-ci d'apporter la preuve de sa légitimité. D'une façon générale, le mécanisme par lequel on est légitimé est un mécanisme de reconnaissance, par le corps social, du droit à agir au nom d'une valeur qui est acceptée par tous.

- Je veux aujourd'hui vous parler du mandat que le peuple nous a donné, des institutions que je veux changer et des principes d'actions que j'entends suivre. Ce sont mille chemins différents qui nous ont conduits ici aujourd'hui, vous et moi, animés par le même désir de servir. (...) Mais à la fin nous savons tous que quelque chose de très profond nous réunit, nous anime et nous engage.
- (...) ce qui manque à la société pour devenir plus juste et plus efficace, ou, plus exactement, plus efficace parce que plus juste, plus juste parce que plus efficace. C'est une éthique de l'action et de la responsabilité partagée. C'est la fidélité à notre histoire et à notre projet républicain en acte. Car la République, ce n'est

Chapitre II : Analyse argumentative

pas des lois figées, des principes abstraits. C'est un idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, chaque jour resculpté et repensé à l'épreuve du réel. L'action politique n'a de sens que si elle est accomplie au nom d'une certaine idée de l'homme, de son destin, de sa valeur indépassable et de sa grandeur.

- Je veux une administration plus déconcentrée, qui conseille plus qu'elle ne sanctionne, qui innove et expérimente plus qu'elle ne contraigne. Tel est le cercle vertueux de l'efficacité. C'est cette administration qui doit redonner à tous les territoires les moyens d'agir et de réussir. Car à la fin notre démocratie ne se nourrit que de l'action et de notre capacité à changer le quotidien et le réel.

Emmanuel Macron, d'après ce passage cherche, à construire l'image de guide rassembleur et protecteur de tous les Français, qui va leur restituer la vie qu'ils méritent. Sa volonté d'agir est renforcée par les verbes « vouloir » (« Je veux aujourd'hui vous parler du mandat que le peuple nous a donné », « Je veux une administration plus déconcentrée », « je veux changer et des principes d'actions que j'entends suivre ») et « devoir » (« ce qui manque à la société pour devenir plus juste et plus efficace »).

Ces énoncés mettent en avant certains traits de la légitimité du sujet politique ; très pertinent pour sa quête d'influencer sur son allocutaire et qui veut représenter un homme d'action et dynamique (« L'action politique n'a de sens que si elle est accomplie au nom d'une certaine idée de l'homme, de son destin, de sa valeur indépassable et de sa grandeur»), attaché à son pays (« nous savons tous que quelque chose de très profond nous réunit, nous anime et nous engage. », « C'est la fidélité à notre histoire et à notre projet républicain en acte »), qui a le sens de servir et d'agir (« vous et moi, animés par le même désir de servir »).

5. L'ethos de solidarité

Selon P.Charraudeau, l'ethos de solidarité fait de l'homme politique un être qui est non seulement attentif aux besoins des autres, mais les partage et s'en rend compte. Cet ethos se caractérise par la volonté d'être ensemble en se plaçant au même niveau que les autres membres du groupe avec lequel on vit en partageant leurs valeurs, leurs ambitions, leurs idées et leurs maux. Autrement dit, la solidarité est égalitaire et réciproque.

Chapitre II : Analyse argumentative

Pour l'homme politique, se montrer solidaire, c'est montrer qu'il partage et défend les opinions du groupe auquel il appartient ou désire appartenir. Donc, il doit passer par un processus d'identification en faisant des déclarations invitant et incitant les gens à se réunir autour de certaines idées pour qu'ils fassent tous corps autour des mêmes objectifs.

- Et même si ce désir n'a pas le même visage, pas la même forme, même s'il n'emporte pas les mêmes conséquences, nous en connaissons vous et moi la source : le simple amour de la patrie.
- Cette obligation est celle d'une transformation résolue et profonde, tranchant avec les années immobiles ou avec les années agitées – toutes au résultat également décevant. C'est par cette voie que nous retrouverons ce qui nous a tant manqué, la confiance en nous, la force nécessaire pour accomplir nos idéaux.
- Cette voie désoriente tous ceux qui s'étaient habitués à faire carrière sur les schémas anciens. Il en est ainsi à chaque période de renouveau et nous n'avons pas à nous en inquiéter. Mais nous avons à prendre la mesure des efforts que va nous imposer cette formidable soif de renouvellement dont nous sommes, vous et moi, les porteurs. Le mandat du peuple, c'est aussi le mandat de la confiance et de la transparence. Nous sommes un vieux peuple politique. La politique est importante pour nous.
- Nous différons entre nous, et ici même, sur les moyens. Mais je suis sûr que nous ne différons pas sur ce but, et le savoir, et nous le rappeler sans cesse, devrait rendre à notre débat public cette dignité et cette grandeur, qui sur fond de tant d'abandons et d'échecs collectifs, lui ont cruellement manqué ces dernières années. C'est à l'aune de ce mandat du peuple que nous avons à construire notre politique pour les cinq ans qui viennent. Vous l'aurez compris, vous le savez déjà, intimement, nous n'avons pas devant nous cinq ans d'ajustements et de demi-mesures. Les Français ne sont pas animés par une curiosité patiente, mais par une exigence intransigeante. C'est la transformation profonde qu'ils attendent. Qu'ils espèrent. Qu'ils exigent. Ne la redoutons pas.
- Le désir d'agir et de faire avancer la société reprendra son rang premier au sein de nos institutions et il rejoindra cet autre principe souverain dont trop souvent nous nous sommes départis, celui de responsabilité.

Chapitre II : Analyse argumentative

- Je veux réveiller ce sens du pacte civique. Je veux que l'efficacité, la représentativité et la responsabilité fassent émerger clairement et fortement une République contractuelle (.....) Conjurons cette peur. Osons expérimenter et déconcentrer, c'est indispensable pour les territoires ruraux comme pour les quartiers difficiles.

Osons conclure avec nos territoires de vrais pactes girondins, fondés sur la confiance et sur la responsabilité. Nombre de nos territoires l'attendent (.....) Il ne s'agira pas uniquement d'une conférence budgétaire ou financière, mais aussi de trouver ensemble les moyens d'adapter nos politiques aux réalités locales, et de donner davantage de latitude aux collectivités territoriales.

Et je pense en particulier aux collectivités d'outre-mer qui doivent avoir tous les moyens pour réussir.

Dans le but de vouloir gouverner la France en rassembleur, Emmanuel Macron démontre dans ces énoncés en employant des verbes à l'impératif «Conjurons », « osons », ainsi que l'emploi du verbe « vouloir » au présent de l'indicatif, et l'utilisation de l'adverbe « ensemble » la volonté du candidat de vouloir réunir les électeurs autour d'objectifs communs. En d'autres termes, il fait sentir à tous les électeurs l'importance de leur rôle pour le changement de leur vie.

Le nous inclusif, qui sert à construire un rapport d'empathie avec les électeurs, et donc, de construire l'ethos de solidarité. Cette stratégie lui permet, dans un premier temps, d'impliquer les lecteurs dans son action, et d'attribuer aux énoncés une force persuasive majeure. De même, il a explicitement exprimé sa solidarité avec certaines catégories du peuple français qui souhaitent un avenir meilleur en montrant aux électeurs son inquiétude quant à leur avenir, et d'autre part, de les réunir sous certains objectifs communs dont la réalisation dépend, surtout, de la force de leur volonté de changement.

Conclusion

Dans cette partie d'analyse que nous avons menée tout au long de ce chapitre, nous avons relevé les différents aspects des stratégies argumentatives dans le discours d'Emmanuel Macron. En Partant de la définition du contrat de la communication telle qu'elle est proposée par P.Charaudeau et en passant par les différentes stratégies argumentatives que nous avons relevées, nous avons mis en lumière l'importance de la maîtrise de l'art de la rhétorique et des techniques de persuasion dans le discours politique.

Par ailleurs, la construction de l'ethos (images de soi) est indispensable dans le discours politique, la légitimité, la crédibilité et la solidarité sont sources de force persuasive. En fait comme il a affirmé P.Charraudeau, la prise de parole dans le domaine politique permet de construire une image en adéquation avec le statut du sujet parlant et ses objectifs d'accéder au pouvoir et de gagner le quinquennat. Consciemment ou non, tout sujet politique projette son discours certaines attentes, déterminées par le statut et la fonction de l'homme politique.

Emmanuel Macron construit une image positive et captive de lui-même. Il se montre honnête, sincère et sensé pour gagner l'adhésion de l'auditoire à travers la séduction par des moyens d'indices implicites, car il faut faire preuve de la modestie.

Conclusion
générale

Conclusion générale

Notre corpus d'étude relève du discours politique. En d'autres termes, de l'analyse du discours politique, un domaine de recherche récent. L'objet de notre recherche porte sur les stratégies discursives employées par le sujet énonciateur dans un contexte particulier. Nous avons donc inscrit notre travail dans ce cadre théorique afin d'aborder ce phénomène selon une approche dite énonciative.

Dans notre travail, nous avons été amenés à étudier particulièrement le comportement du sujet énonciateur en vue de déceler les stratégies, les techniques et les modalités discursives mises en œuvre par Emmanuel Macron.

En entamant ce travail, nous avons fixé des objectifs précis pour comprendre et interpréter le comportement du sujet énonciateur tout au long de son discours, en relevant les stratégies et les manœuvres employées par E. Macron pour gérer son positionnement énonciatif. C'est pourquoi nous avons émis des hypothèses de recherche que nous avons vérifiées au cours de notre analyse. Pour répondre à notre problématique nous avons établi une analyse des unités discursives et thématiques qui se déploient dans notre discours choisi, en vue de déceler ces stratégies, ces pratiques discursives en l'occurrence, celle relevant de l'implicite et de l'image de soi.

Au terme de notre travail, nous pouvons affirmer que le comportement de l'énonciateur est plus ou moins pertinent et stratégique. Il se présente en tant qu'expert même s'il est encore plus jeune que ses adversaires. De cette manière, Macron s'implique beaucoup plus que d'être distant car il argumente, il justifie son positionnement énonciatif avec des arguments très pertinents. Cela lui procure une certaine image de soi. A vrai dire, l'orateur construit son image en utilisant des marques de subjectivité qui lui permettent de se positionner.

Nous nous sommes interrogées dans notre problématique sur la manière avec laquelle Emmanuel Macron déploie les différentes techniques persuasives pour donner une image positive. De ce fait, nous avons prouvé nos hypothèses dont le locuteur fait appel à la subjectivité pour se positionner et à des procédés argumentatifs pour justifier son opinion. Pour aboutir à ces résultats, nous avons analysé d'abord, l'aspect énonciatif du discours d'Emmanuel Macron, autrement-dit, le rapport qui se fait entre énonciateur et co-énonciataire à travers des marques d'embranchement et de modalisation.

Conclusion générale

Ensuite, nous nous sommes intéressées à l'aspect pragmatique du discours, à savoir les arguments et le point de vue du locuteur. Ces derniers sont considérés comme des actions qui influencent l'interlocuteur.

Dans cette perspective, nous avons choisi pour notre analyse d'appliquer une double approche, l'une énonciative et l'autre argumentative pour essayer d'un côté de déterminer les différentes modalités d'énonciation qu'utilise E. Macron pour s'identifier dans ses discours, et de l'autre, les différentes stratégies d'influence et de persuasion censées inviter l'auditoire à adhérer aux arguments proposés.

En d'autres termes, nous avons mis l'accent sur les différents moyens linguistiques à travers lesquels E. Macron s'inscrit dans son discours. Nous avons constaté que le jeune politicien est fortement présent dans son discours, il assume sa position d'énonciateur d'une manière directe à l'utilisation du pronom personnel « je », et la première personne du pluriel « nous ». Il utilise le procédé d'acceptation de l'autre « vous » pour justifier la réalité subjective de sa parole en prenant conscience de soi en tant que chef d'Etat et de son peuple qui lui a confié selon lui une confiance incontournable pour la reconstruction du pays.

Cette analyse nous a permis de relever les marques de subjectivité par lesquelles il se positionne dans son discours, celles-ci ont permis au locuteur d'exprimer clairement ses intentions communicatives. Quant au deuxième volet de l'analyse, nous avons étudié les différentes stratégies argumentatives de persuasion employées dans le discours.

En guise de conclusion, nous espérons avec ce modeste travail avoir apporté un plus à l'analyse du discours politique de Macron et nous souhaiterons qu'une éventuelle recherche plus approfondie fera l'objet d'autres analyse sur son discours.

***Liste des références
bibliographiques***

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

- AMOSSY, R. (1999), *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- AMOSSY, R. (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, Fiction*, Paris, Nathan-Université.
- BENVENISTE, É. (1966a). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, É. (1966b). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard
- CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert.
- DUCROT, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Quatrième Edition. Paris: Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 1996, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris.
- SARFATI, G. (1997). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.

DICTIONNAIRES

- CHARAUDEAU P & MAINDUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Dubois, Jean.,1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Ed LAROUSSE.
- DUBOIS J & Al., 1999, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas, Paris.

ARTICLES et REVUES

- ABLALI, D. (2005). « Patrick Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir* » In Cahiers de praxématique 45 | 2005, p203-205. Paris, Vuibert.

AMOSSY, Ruth. (2008). « *Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires* ». In *Argumentation et analyse du discours* 1/2008.

AMOSSY, R & Roselyne, K. (2008). « *Argumentation et discours politique* ». In *Mots. Les langages du politique* 94/2010.

AMOSSY, R. (2002.b), « *Nouvelle rhétorique et linguistique du discours* », In, *Après PERELMAN : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage. Textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy*, pp 153-171, Paris : l'Harmattan.

BARRY, A. (2002). « *Les bases théoriques en analyse du discours* ». In *Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie. 2002-01*.

CHARAUDEAU, P. (1993). « *Le contrat de communication dans la situation de classe* ». In *Inter-actions*, Halté J. F. (éd.), Université de Metz.

CHARAUDEAU, P. (2005). « *Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. Exemple du discours politique* ». In Burger, M et Martiel, G, *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene, pp 29-49.

CHARAUDEAU, P. (2007). « *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication* ». In *Argumentation, manipulation, persuasion*, Christian BOIX (dir), pp13-35. Paris, L'Harmattan

MAINGUENEAU, D. (2012). « *Que cherche les analystes de discours* » In *Argumentation et Analyse de Discours* 9/2012. Tel-Aviv. Adarr.

G. Y ANOSHEVSKY , « *Entretien avec Ruth Amossy. Le tournant argumentatif : de la critique littéraire à l'analyse du discours* », dans N. K UPERTY -T SUR , *La critique au tournant du siècle. Mélanges offerts à Ruth Amossy*, Louvain, Paris, Walpole, Peeters, 107/2012.

MEMOIRE

AIN-SEBAÂ Souâd, Les stratégies argumentatives dans les discours du président

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Étude de la désignation, Université Aboubakr Belkaïd, Tlemcen, 2013/2014.

SITOGRAFIE

<https://www.bfmtv.com/politique/texte-le-discours-d-emmanuel-macron-au-congres-de-versailles-1200523.html>

Annexes

TEXTE - Le discours d'Emmanuel Macron au Congrès de Versailles 03/07/2017

Emmanuel Macron s'est exprimé ce lundi après-midi devant le Congrès, composé des députés et sénateurs, à Versailles, afin de fixer les "priorités" de son mandat présidentiel.

Emmanuel Macron a exposé ce lundi les grandes lignes de son quinquennat face au Congrès, réuni à Versailles. Voici son discours tel que l'Elysée l'a fourni, bien que le Président ait pu s'en écarter à quelques moments en modifiant sa formulation ou en ajoutant de brefs passages.

En son article 18, la Constitution permet au Président de la République de prendre la parole devant le Parlement réuni à cet effet en congrès. Il est des heures qui, de cette possibilité, font une nécessité. Les heures que nous vivons sont de celles-là. Le 7 mai dernier, les Français m'ont confié un mandat clair. Le 18 juin, ils en ont amplifié la force en élisant à l'Assemblée nationale une large majorité parlementaire. Je veux aujourd'hui vous parler du mandat que le peuple nous a donné, des institutions que je veux changer et des principes d'actions que j'entends suivre.

*

I. Ce sont mille chemins différents qui nous ont conduits ici aujourd'hui, vous et moi, animés par le même désir de servir. Et même si ce désir n'a pas le même visage, pas la même forme, même s'il n'emporte pas les mêmes conséquences, nous en connaissons vous et moi la source : le simple amour de la patrie. Certains font de la politique depuis longtemps ; pour d'autres, au nombre desquels je me range, c'est loin d'être le cas. Vous soutiendrez ou vous combattrez, selon vos convictions, le gouvernement que j'ai nommé. Mais à la fin nous savons tous que quelque chose de très profond nous réunit, nous anime et nous

engage. Oui, le simple amour de la patrie - que celle-ci s'incarne dans la solitude des collines de Haute Provence ou des Ardennes, dans la tristesse des grands ensembles où une partie de notre jeunesse s'abîme, dans la campagne parfois dure à vivre et à travailler, dans les déserts industriels, mais aussi dans la gaieté surprenante des commencements. De cet amour nous tirons tous, je crois, la même impatience, qui est une impatience d'agir. Elle prend parfois les traits de l'optimisme volontaire, d'autres fois ceux d'une colère sincère. Toujours elle découle de cette même origine. Nous avons, vous et moi, reçu le mandat du peuple. Qu'il nous ait été donné par la nation entière ou par les électeurs d'une circonscription, ne change rien à sa force. Qu'il ait été porté par le suffrage direct ou par le suffrage indirect ne change rien à sa nature. Qu'il ait été obtenu voici un certain temps déjà, ou bien récemment à l'issue d'une campagne où toutes les opinions ont pu s'exprimer dans leur diversité, et que vous incarniez ces opinions différentes, ne change rien à l'obligation collective qui pèse sur nous. Cette obligation est celle d'une transformation résolue et profonde, tranchant avec les années immobiles ou avec les années agitées - toutes au résultat également décevant. C'est par cette voie que nous retrouverons ce qui nous a tant manqué, la confiance en nous, la force nécessaire pour accomplir nos idéaux. Ce qui nous est demandé par le peuple français, c'est de renouer avec l'esprit de conquête qui l'a fait, pour enfin le réconcilier avec lui-même. En vous élisant, dans votre nouveauté radicale, à l'Assemblée nationale, le peuple français a montré son impatience à l'égard de ce monde politique fait de querelles stériles et d'ambitions creuses où nous avons vécu jusqu'alors. C'est à une manière de voir la politique qu'il a donné congé. En accordant leur confiance à des femmes et des hommes nouveaux, les Français ont exprimé une impérieuse attente, la volonté d'une alternance profonde. Je suis sûr que vous en êtes tous aussi conscients que moi. Et je sais bien, aussi, que les sénateurs en ont une pleine conscience, bien que leur élection soit plus ancienne, parce qu'ils ont perçu, eux si attentifs par nature aux mouvements du temps, les espoirs nouveaux que l'expression du suffrage universel direct a fait naître. Etre fidèle à ce que le peuple français a voulu suppose donc une certaine forme d'ascèse, une exigence renforcée, une dignité particulière. Les mauvaises habitudes reviennent vite. Marqués par une époque de cynisme, de découragement, et j'ose le dire de platitude, nombreux encore sont ceux qui spéculent sur un échec qui justifierait leur scepticisme. Il vous appartiendra, il nous appartiendra de les démentir. Et il nous appartiendra aussi de convaincre tous ceux qui attendent, qui nous font confiance du bout des lèvres, tous ceux qui n'ont pas voté. Tous ceux aussi que la colère et le dégoût devant l'inefficacité de leurs dirigeants politiques ont conduit vers des choix extrêmes, d'un bord ou de l'autre de l'échiquier politique, et qui sont des choix dont la France, dans sa grandeur comme dans son bonheur, n'a rien à attendre. Ce mandat du peuple que nous avons reçu, quel est-il exactement? Pour le savoir, il faut sortir de ce climat de faux procès où le débat public nous a enfermés trop longtemps. Il nous faut retrouver de l'air, de la sérénité, de

l'allant. Il y faut un effort parce que ces faux procès sont nombreux. S'agit-il de réformer le droit du travail, pour libérer, dynamiser l'emploi au bénéfice d'abord de ceux qui n'en ont pas? On nous dira qu'il s'agit d'adapter la France aux cruautés de l'univers mondialisé ou de satisfaire au diktat de Bruxelles. S'agit-il de réduire nos dépenses publiques pour éviter à nos enfants de payer le prix de nos renoncements? On nous dira que nous remettons en cause notre modèle social. S'agit-il de sortir de l'état d'urgence ? On nous dira d'un côté que nous laissons la France sans défense face au terrorisme, et de l'autre que nous bradons nos libertés. Eh bien, rien de tout cela n'est vrai. Derrière tous ces faux procès, on trouve le même vice, le vice qui empoisonne depuis trop longtemps notre débat public : le déni de réalité, le refus de voir le réel en face. L'aveuglement face à un état d'urgence qui est autant économique et social que sécuritaire. Là-dessus, j'ai toujours considéré que le peuple français est plus sage et plus avisé que beaucoup ne le croient. Si bien que je pense profondément que le mandat que nous avons reçu du peuple est un mandat à la fois exigeant et profondément réaliste, et que pour l'accomplir nous devons nous placer au-delà de la stérilité de ces oppositions purement théoriques et qui, si elles garantissent de beaux succès de tribune, n'apportent rien. Notre premier devoir est tout à la fois de retrouver le sens et la force d'un projet ambitieux de transformation de notre pays et de rester arrimés au réel. De ne rien céder au principe de plaisir, aux mots faciles, aux illusions pour regarder en face la réalité de notre pays sous toutes ses formes. Ce mandat du peuple, donc, quel est-il?

A.

C'est d'abord le mandat de la souveraineté de la nation. C'est de pouvoir disposer de soi-même, malgré les contraintes et les dérèglements du monde. Voyons la réalité en face. Les forces de l'aliénation sont extrêmement puissantes. Aliénation à la nouvelle division du travail qui s'esquisse dans un univers en transformation profonde, où le numérique recompose des secteurs entiers de l'économie, bouscule des équilibres et des emplois. Aliénation à la misère, à la pauvreté, ou même seulement à l'insatisfaction, si nous ne permettons pas à chacun de trouver un travail qui lui corresponde, qu'il soit heureux d'accomplir, une place et une dignité qui soit la sienne dans la société. Aliénation à la contrainte financière, si nous ne rétablissons pas notre budget, si nous ne réduisons pas notre dette publique. Aliénation à la volonté d'autres pays, dans l'Europe comme au sein de nos alliances, si nous ne remettons pas nos affaires en ordre. Aliénation à la terreur islamiste, si nous ne trouvons pas le moyen de la détruire sans rien lui céder de nos valeurs, de nos principes. Aliénation de notre avenir, si nous ne parvenons pas à organiser la transition écologique, à protéger la planète. Aliénation de notre vie dans ce qu'elle a de plus quotidien, si les aliments que nous mangeons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, nous sont imposés, et pour le pire, par les seules forces d'une compétition

internationale devenue anarchique. Je crois fermement que sur tous ces points, le peuple nous a donné le mandat de lui rendre sa pleine souveraineté.

B.

Mais c'est aussi le mandat du projet progressiste, d'un projet de changement et de transformation profonds. Nos concitoyens ont fait le choix d'un pays qui se remette en marche. Ils l'ont fait parce qu'ils savent bien, parce que nous savons bien, que, dans un monde bouleversé par des changements profonds, sans ce mouvement, sans cette énergie créatrice la France n'est pas la France. Ils savent, parce que cela a été notre expérience commune de ces dernières années, qu'une France arrêtée s'affaisse, se divise, qu'une France apeurée, recroquevillée et victime, s'épuise en querelles stériles et ne produit que du malheur, malheur individuel et malheur collectif. Elle est là, notre mission historique. Cette mission, la mienne, celle du Gouvernement et la vôtre, n'est pas dévolue à un petit nombre. Elle est dévolue à tous, chacun pour sa part. La France possède des trésors de créativité et des ressources inépuisables. En disant cela je ne pense pas seulement à nos médailles Fields, à nos prix Nobel, aux grands artistes, aux grands chercheurs, aux créateurs d'entreprises, aux grands serviteurs de l'Etat, civils et militaires. Je pense à chaque Française, à chaque Français, soucieux de bien faire et de mener une vie digne de lui. Elle est là, la vraie richesse d'un pays et le mandat qui nous est donné, c'est de créer de l'unité où il y avait de la division. De redonner à ceux qui sont exclus la simple dignité de l'existence, leur juste place dans le projet national. De permettre à ceux qui créent, inventent, innovent, entreprennent, de réaliser leurs projets. De rendre le pouvoir à ceux qui veulent faire et font. Le mandat du peuple, ce n'est pas d'instaurer le gouvernement d'une élite pour elle-même, c'est de rendre au peuple cette dignité collective qui ne s'accommode d'aucune exclusion. Seulement voilà: jusqu'ici, nous avons fait fausse route. Nous avons préféré les procédures aux résultats, le règlement à l'initiative, la société de la rente à la société de la justice. Et je crois profondément que par ses choix récents notre peuple nous demande d'emprunter une voie radicalement nouvelle. Je refuse de choisir entre l'ambition et l'esprit de justice. Je refuse ce dogme que pour bâtir l'égalité il faudrait renoncer à l'excellence, pas plus que pour réussir, il ne faut renoncer à donner une place à chacun. Le sel même de notre République est de savoir conjuguer ces exigences. De faire tout cela, en quelque sorte, "en même temps". Cette voie désoriente tous ceux qui s'étaient habitués à faire carrière sur les schémas anciens. Il en est ainsi à chaque période de renouveau et nous n'avons pas à nous en inquiéter. Mais nous avons à prendre la mesure des efforts que va nous imposer cette formidable soif de renouvellement dont nous sommes, vous et moi, les porteurs.

C.

Le mandat du peuple, c'est aussi le mandat de la confiance et de la transparence. Nous sommes un vieux peuple politique. La politique est importante pour nous. Et c'est parce qu'elle l'est que les Français avaient fini par s'exaspérer de voir l'espérance confisquée par des professionnels.. Vous êtes aujourd'hui, ici, l'expression de ce désir de changement qu'il nous est interdit de trahir. Et ce changement doit aussi porter sur les comportements. Il ne peut y avoir de réforme sans confiance. Il ne peut y avoir de confiance si le monde politique continue d'apparaître comme le monde des petits arrangements, à mille lieues des préoccupations des Français. La loi que le gouvernement proposera à vos suffrages n'a pas d'autre but. Nous avons déjà changé depuis plusieurs années et nous avons changé en bien. Nous avons cessé de supporter ce qui semblait presque normal autrefois, l'opacité, le clientélisme, les conflits d'intérêt, tout ce qui relève de la corruption ordinaire, presque impalpable. Pour autant, nul n'est irréprochable. Car si l'exigence doit être constante, si nous sommes tous dépositaires de la dignité qui sied à nos fonctions et chaque jour nous oblige, la perfection n'existe pas. Oui, nous voulons une société de la confiance. Pour cela une loi ne suffit pas. C'est un comportement de chaque jour. Mais nous voulons aussi cette confiance parce que la société de la délation et du soupçon généralisés, qui était jusque-là la conséquence de l'impunité de quelques puissants, ne nous plaît pas davantage. La loi du gouvernement sera votée, je n'en doute pas. Mais après qu'elle l'aura été, j'appelle à la retenue, à en finir avec cette recherche incessante du scandale, avec le viol permanent de la présomption d'innocence, avec cette chasse à l'homme où parfois les réputations sont détruites, et où la reconnaissance de l'innocence, des mois, des années plus tard, ne fait pas le dixième du bruit qu'avait fait la mise en accusation initiale. Cette frénésie est indigne de nous et des principes de la République.

D.

Le mandat du peuple, c'est enfin le mandat de la fidélité historique. Les Français demandent à leur gouvernement de rester fidèle à l'histoire de la France. Encore faut-il s'entendre sur le sens que l'on donne à ces mots. Ces dernières années, l'histoire a été prise en otage par le débat politique. Nous avons vu fleurir l'histoire pro-coloniale et celle de la repentance, l'histoire identitaire et l'histoire multiculturelle, l'histoire fermée et l'histoire ouverte. Il n'appartient pas aux pouvoirs, exécutif ou législatif, de décréter le roman national, que l'on veuille lui donner une forme "réactionnaire" ou une forme "progressiste". Cela ne signifie pas que l'histoire de France n'existe pas. Qu'il ne faut pas en être fier tout en regardant lucidement ses coins d'ombres et ses bassesses. Mais pour nous, elle doit prendre la forme, non d'un commentaire, mais d'une action résolue en faveur du meilleur. Parce que c'est dans cette action que nous pouvons retrouver les grands exemples du passé, nous en nourrir et les prolonger. Et à la fin, nous aussi, nous aussi nous aurons fait l'histoire, sans nous être réclamés abusivement de ce qu'elle pourrait

être, mais en gardant nos esprits et nos volontés tendus vers le meilleur. C'est ce que nous appelons le progressisme. Ce n'est pas de penser que toute nouveauté est forcément bonne. Ce n'est pas d'épouser toutes les modes du temps. C'est, à chaque moment, pas après pas, de discerner ce qui doit être amendé, corrigé, rectifié, ce qui doit être à certains endroits plus profondément refondé, ce qui manque à la société pour devenir plus juste et plus efficace, ou, plus exactement, plus efficace parce que plus juste, plus juste parce que plus efficace. C'est une éthique de l'action et de la responsabilité partagée. C'est la fidélité à notre histoire et à notre projet républicain en acte. Car la République, ce n'est pas des lois figées, des principes abstraits. C'est un idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, chaque jour resculpté et repensé à l'épreuve du réel. L'action politique n'a de sens que si elle est accomplie au nom d'une certaine idée de l'homme, de son destin, de sa valeur indépassable et de sa grandeur. Cette idée, la France la porte depuis longtemps. Rien d'autre ne doit compter à nos yeux. Ce n'est pas la société des entrepreneurs que nous voulons, ou la société de l'équilibre des finances publiques, ou la société de l'innovation. Tout cela est bien, tout cela est utile. Mais ce ne sont que des instruments au service de la seule cause qui vaille, une cause à laquelle le nom de la France est attaché depuis bien longtemps. Et cette cause est la cause de l'homme. Nous différons entre nous, et ici même, sur les moyens. Mais je suis sûr que nous ne différons pas sur ce but, et le savoir, et nous le rappeler sans cesse, devrait rendre à notre débat public cette dignité et cette grandeur, qui sur fond de tant d'abandons et d'échecs collectifs, lui ont cruellement manqué ces dernières années. C'est à l'aune de ce mandat du peuple que nous avons à construire notre politique pour les cinq ans qui viennent. Vous l'aurez compris, vous le savez déjà, intimement, nous n'avons pas devant nous cinq ans d'ajustements et de demi-mesures. Les Français ne sont pas animés par une curiosité patiente, mais par une exigence intransigeante. C'est la transformation profonde qu'ils attendent. Qu'ils espèrent. Qu'ils exigent. Ne la redoutons pas. Embrassons-la au contraire. La charte de notre action a été fixée durant la campagne et vous en connaissez les jalons, sur lesquels je ne reviendrai pas. Les engagements seront tenus. Les réformes et ces transformations profondes auxquelles je me suis engagé seront conduites. Le Premier ministre, Edouard Philippe, que j'ai nommé afin qu'il en soit le dépositaire à la tête du gouvernement, en présentera la mise en œuvre dans son discours de politique générale.

II. Tout cela ne sera possible que si nous avons une République forte. Il n'est pas de République forte sans institutions puissantes. Nées de temps troublés, nos institutions sont résistantes aux crises et aux turbulences. Elles ont démontré leur solidité. Mais comme toutes les institutions, elles sont aussi ce que les hommes en font. Depuis plusieurs décennies maintenant, l'esprit qui les a fait naître s'est abîmé au gré des renoncements et des mauvaises habitudes. En tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics, j'agirai en suivant trois principes: l'efficacité, la représentativité, et la responsabilité.

A.

Il faut du temps pour penser la loi. Du temps pour la concevoir, la discuter et la voter. Du temps aussi pour s'assurer des bonnes conditions de son application. Souhaiter que nos institutions soient plus efficaces, ce n'est donc pas sacrifier au culte de la vitesse, c'est rendre la priorité au résultat. Sachons mettre un terme à la prolifération législative. Elle affaiblit la loi, qui perd dans l'accumulation des textes une part de sa vigueur et, certainement, de son sens. Telles circonstances, tel imprévu, telle nouveauté ne sauraient dicter le travail du législateur. Car la loi n'est pas faite pour accompagner servilement les petits pas de la vie de notre pays. Elle est faite pour en encadrer les tendances profondes, les évolutions importantes, les débats essentiels, et pour donner un cap. Elle accompagne de manière évidente les débuts d'un mandat, mais légiférer moins, c'est consacrer plus d'attention aux textes fondamentaux, à ces lois venant répondre à un vide juridique, venant éclairer une situation inédite. C'est cela, le rôle du Parlement. Légiférer moins, c'est mieux allouer le temps parlementaire. C'est, en particulier, réserver de ce temps au contrôle et à l'évaluation. Voter la loi ne saurait être le premier et le dernier geste du Parlement. Nos sociétés sont devenues trop complexes et trop rapides pour qu'un texte de loi produise ses pleins effets sans se heurter au principe de réalité. La voix des citoyens concernés par les textes que vous votez ne saurait être perçue comme attentatoire à la dignité législative. Elle est la vie, elle est le réel. Elle est ce pour quoi vous œuvrez. Bien s'assurer de la pertinence d'une loi et de ses effets dans le temps pour la corriger ou y revenir est aujourd'hui devenu une ardente obligation. Pour toutes ces raisons, je souhaite qu'une évaluation complète de tous les textes importants, comme aujourd'hui celles sur le dialogue social ou encore sur la lutte contre le terrorisme dont nous avons récemment jeté les bases, soit menée dans les deux ans suivant leur mise en application. Il est même souhaitable qu'on évalue l'utilité des lois plus anciennes afin d'ouvrir la possibilité d'abroger les lois qui auraient par le passé été trop vite adoptées, mal construites, ou dont l'existence aujourd'hui représenterait un frein à la bonne marche de la société française. Enfin, le rythme de conception des lois doit savoir répondre aux besoins de la société. Il est des situations d'urgence que le rythme propre au travail parlementaire ne permet pas de traiter suffisamment vite. Songez à l'encadrement des pratiques issues du numérique en matière de protection des droits d'auteurs, de la vie privée de nos concitoyens ou de la sécurité nationale. Il faut qu'au temps long du travail législatif soit ajoutée la faculté d'agir vite. Ainsi, la navette pourrait être simplifiée. Je pense même que vous devriez pouvoir, dans les cas les plus simples, voter la loi en commission. Tout cela doit être sérieusement étudié. Je n'ignore rien des contraintes qui pèsent sur vous. Le manque de moyens, le manque d'équipes, le manque d'espace contrarient en partie les impératifs d'efficacité que je vous soumets. Pour cela, il est une mesure depuis longtemps souhaitée par nos compatriotes qu'il me semble indispensable de mettre en œuvre : la réduction du

nombre des parlementaires. Un Parlement moins nombreux, mais renforcé dans ses moyens, c'est un Parlement où le travail devient plus fluide, où les parlementaires peuvent s'entourer de collaborateurs mieux formés et plus nombreux. C'est un Parlement qui travaille mieux. C'est pourquoi je proposerai une réduction d'un tiers du nombre de membres des trois assemblées constitutionnelles. Je suis convaincu que cette mesure aura des effets favorables sur la qualité générale du travail parlementaire. Les Français, pour leur majeure partie, en sont également certains. Cette réforme, qui devra être conduite en veillant à la juste représentation de tous les territoires de la République, n'a pas pour but de nourrir l'antiparlementarisme, au contraire. Elle vise à donner aux élus de la République plus de moyens et plus de poids. Le devoir d'efficacité ne saurait peser seulement sur le Parlement. L'exécutif doit en prendre sa part. Et d'abord, précisément, vis-à-vis du Parlement. C'est pourquoi j'ai voulu vous réserver, et à travers vous, aux Français, ma première expression politique depuis mon élection. Trop de mes prédécesseurs se sont vu reprocher de n'avoir pas fait la pédagogie de leur action ni d'avoir exposé le cap de leur mandat. Trop d'entre eux aussi ont pris des initiatives dont le Parlement n'était que secondairement informé pour que je me satisfasse d'en reconduire la méthode. Tous les ans, je reviendrai devant vous pour vous rendre compte. Si la considération et la bienveillance que cela traduit à l'égard du Parlement apparaissent à certains comme une dérive condamnable, c'est sans doute qu'ils ont de leur rôle de parlementaire et du rôle du Président de la République une conception vague que masquent mal l'arrogance doctrinaire ou le sectarisme. Il est toujours préoccupant que des représentants du peuple se soustraient aux règles de la constitution qui les a fait élire. Sieyès et Mirabeau ne désertèrent pas si promptement le mandat que leur avait confié le peuple. Le Président de la République doit fixer le sens du quinquennat et c'est ce que je suis venu faire devant vous. Il revient au Premier ministre qui dirige l'action du gouvernement de lui donner corps. C'est à lui qu'incombe la lourde tâche d'assurer la cohérence des actions, de conduire les transformations, de rendre les arbitrages et, avec les ministres, de vous les présenter. Je souhaite que cette responsabilité ait un sens. C'est pourquoi je demanderai au Premier ministre d'assigner à chacun des objectifs clairs dont annuellement ils me rendront compte ainsi qu'au Premier ministre. De même, l'efficacité commande que les ministres soient au cœur de l'action publique et retrouvent avec leur administration un contact plus direct. La réduction que j'ai voulue à dix du nombre de collaborateurs de cabinet comme le renouvellement de l'ensemble des directeurs d'administration centrale répond à cette priorité. Il s'agit de rendre aux directeurs d'administration disposant de la pleine confiance du gouvernement la connaissance directe de la politique de leur ministre, et ainsi d'en faciliter la conduite. Soumis eux-mêmes à l'obligation de résultat par la feuille de route qui les lie au Premier ministre, les ministres ne perdront pas de vue pour autant les conditions de mise en œuvre de leur politique. Je veux une administration plus déconcentrée, qui conseille plus qu'elle ne sanctionne, qui innove et

expérimente plus qu'elle ne contraigne. Tel est le cercle vertueux de l'efficacité. C'est cette administration qui doit redonner à tous les territoires les moyens d'agir et de réussir. Car à la fin notre démocratie ne se nourrit que de l'action et de notre capacité à changer le quotidien et le réel.

B.

Le souci d'efficacité ne suffira pas à rendre à notre démocratie l'oxygène dont trop longtemps elle fut privée. S'il faut en finir avec la République inefficace, il faut en finir aussi bien avec la République du souffle court, des petits calculs et de la routine. Nous ne retrouverons la respiration profonde de la démocratie que dans le renouement avec la variété du réel, avec la diversité de cette société française à l'écart de laquelle nos institutions se sont trop soigneusement tenues, n'admettant le changement que pour les autres mais pas pour elles. La réalité est plurielle, la vie est plurielle. Le pluralisme s'impose à nos institutions, qui s'affaiblissent dans l'entre soi. Nous avons fait entrer ici la grande diversité française. Elle est sociale, professionnelle, géographique, de genre et d'origine, d'âge et d'expériences, de croyances et d'engagements. Nous ne l'avons pas composée comme un nuancier savant : nous avons simplement ouvert les portes aux citoyens auxquels le monde politique refusait l'accès. Je souhaite que ce renouvellement scelle le retour du débat que n'aveuglent pas les dogmes, du partage d'idées que ne dénature pas le caporalisme. C'est aussi pour cela que je crois à la vertu du pluralisme, au respect plein et entier des oppositions. Non parce qu'il s'agirait d'un usage. Mais parce que c'est la dignité du débat démocratique et votre ardente responsabilité. La représentativité reste toutefois un combat inachevé dans notre pays. Je souhaite le mener résolument. Je proposerai ainsi que le Parlement soit élu avec une dose de proportionnelle pour que toutes les sensibilités y soient justement représentées. C'est à cette même fin que nous limiterons le cumul des mandats dans le temps pour les parlementaires. Car il s'agit là de la clef de voûte d'un renouvellement qui ne se produira pas sous la pression de l'exaspération citoyenne mais deviendra le rythme normal de la respiration démocratique. Les parlementaires eux-mêmes verront dans leur mandat une chance de faire avancer le pays et non plus la clef d'un cursus à vie. Il est d'autres institutions de la République que le temps a figées dans les situations acquises quand le sens véritable de leur mission eût été d'incarner le mouvement vivant de la société française. Le Conseil Economique, Social et Environnemental est de celles-ci. Sa mission était de créer entre la société civile et les instances politiques un trait d'union, fait de dialogue constructif et de propositions suivies d'effets. Cette intention fondatrice s'est un peu perdue. Je souhaite qu'on renoue avec elle. Le CESE doit devenir la Chambre du futur, où circuleront toutes les forces vives de la nation. Pour cela nous devons revoir, tout en réduisant le nombre de ses membres d'un tiers, de fond en comble les règles de sa représentativité. Celle-ci étant acquise, nous

ferons de cette assemblée le carrefour des consultations publiques. L'Etat ne travaille pas, il ne réforme pas, sans consulter. L'actuel CESE doit pouvoir devenir le forum de notre République. Il réunira toutes les sensibilités et toutes les compétences, du monde de l'entreprise et du travail, des entrepreneurs et des syndicats, des salariés comme des indépendants, donnera un lieu d'expression aux associations et aux ONG, et deviendra ainsi pour l'Etat la grande instance consultative qui fait aujourd'hui défaut. Dans le même temps, je souhaite que le droit de pétition soit revu afin que l'expression directe de nos concitoyens soit mieux prise en compte et que les propositions des Français puissent être présentées à la représentation nationale. Là aussi, il en va de la représentativité de notre démocratie. Une représentativité qui ne vivrait pas seulement une fois tous les cinq ans mais au quotidien dans l'action du législateur. Fondé sur une représentativité plus grande, animé par le souci d'efficacité, le débat démocratique et plus particulièrement le débat parlementaire retrouveront leur vitalité. Le désir d'agir et de faire avancer la société reprendra son rang premier au sein de nos institutions et il rejoindra cet autre principe souverain dont trop souvent nous nous sommes départis, celui de responsabilité.

C.

Une activité parlementaire revivifiée par un cap clair, des débats mieux construits, des impacts évalués, des procédures adaptées aux objectifs, c'est un Parlement plus apte à exercer sa mission de contrôle, sans laquelle la responsabilité de l'exécutif est affaiblie. Je souhaite qu'au Parlement la majorité comme les oppositions puissent avoir encore davantage de moyens pour donner un contour et une exigence à la responsabilité politique de l'exécutif. Les ministres eux-mêmes doivent devenir comptables des actes accomplis dans leurs fonctions ordinaires. C'est pour cette raison que je souhaite la suppression de la Cour de Justice de la République. Il faudra trouver la bonne organisation mais nos concitoyens ne comprennent plus pourquoi seuls les ministres pourraient encore disposer d'une juridiction d'exception. Faire vivre la responsabilité partout dans nos institutions, c'est aussi assurer l'indépendance pleine et entière de la justice. C'est une ambition qui doit demeurer, malgré les impasses et les demi-échecs rencontrés dans le passé. Je souhaite que nous accomplissions enfin cette séparation de l'exécutif et du judiciaire en renforçant le rôle du Conseil supérieur de la magistrature, et en limitant l'intervention de l'exécutif dans les nominations des magistrats du parquet. A tout le moins ce conseil devrait donner un avis conforme pour toutes les nominations de ces magistrats. C'est un changement profond des pratiques que j'appelle de mes vœux. Je ne méconnais pas l'évolution institutionnelle et constitutionnelle que cela requiert. C'est pourquoi je demanderai à Madame la Garde des Sceaux, à Monsieur le ministre de l'Intérieur et aux présidents des deux chambres de me faire pour l'automne des propositions concrètes permettant d'atteindre cet objectif. Je souhaite que la totalité des

transformations profondes que je viens de détailler et dont nos institutions ont cruellement besoin soit parachevée d'ici un an et que l'on se garde des demi-mesures et des aménagements cosmétiques. Ces réformes seront soumises au vote du Parlement mais si cela est nécessaire, je recourrai au vote de nos concitoyens par voie de référendum. Car il s'agit ici de rien moins que retisser entre les Français et la République le rapport qui s'est dissous dans l'exercice mécanique du pouvoir. En faisant progressivement du mandat électif un statut, nous avons effacé ce qui en est la nature profonde : le lien avec le citoyen. Je ne parle pas de cette proximité avec l'électeur que je sais souvent réelle et sincère. Je parle de ce lien politique qui naît de l'élection et crée entre l'électeur et l'élu un pacte, un contrat – pas seulement moral, mais politique au sens le plus fort de ce terme, c'est-à-dire exprimant le sens même de la citoyenneté. Je veux réveiller ce sens du pacte civique. Je veux que l'efficacité, la représentativité et la responsabilité fassent émerger clairement et fortement une République contractuelle. La confiance accordée y va de pair avec les comptes qu'on rend. L'action s'y déploie dans un cadre partagé entre le mandataire et le mandant, et non au fil des circonstances. C'est cela, le sens de ce contrat social qui fonde la République, et dont le sens s'est tellement perdu. La politique ici rejoint la morale. Ce que nous ferons pour les institutions de la République, je souhaite le faire aussi pour nos territoires. Ne redoutons pas de nouer avec les territoires des accords de confiance. Nous savons tous combien notre France est diverse et combien est importante l'intimité des décideurs publics avec le terrain de leur action. La centralisation jacobine traduit trop souvent la peur élémentaire de perdre une part de son pouvoir. Conjurons cette peur. Osons expérimenter et déconcentrer, c'est indispensable pour les territoires ruraux comme pour les quartiers difficiles. Osons conclure avec nos territoires de vrais pactes girondins, fondés sur la confiance et sur la responsabilité. Nombre de nos territoires l'attendent. La conférence des territoires qui sera bientôt lancée et sera conduite par le Premier ministre répond à cette préoccupation. Il ne s'agira pas uniquement d'une conférence budgétaire ou financière, mais aussi de trouver ensemble les moyens d'adapter nos politiques aux réalités locales, et de donner davantage de latitude aux collectivités territoriales. Et je pense en particulier aux collectivités d'outre-mer qui doivent avoir tous les moyens pour réussir. C'est ce même esprit de confiance qui fonde cette République contractuelle que d'ores et déjà nous faisons avancer dans la société et le monde du travail en donnant à celles et ceux qui sont au plus près de la réalité de l'entreprise une capacité plus grande à en réguler le quotidien, non dans le rapport de force, mais dans un cadre convenu et partagé. Nous savons tous que la confiance exige un soin plus grand que l'usage unilatéral de l'autorité. Nous savons aussi qu'elle produit de plus grands résultats et qu'elle suscite cette concorde sans laquelle il n'est pas de vie civile supportable. La France a vécu assez d'épreuves et connu assez de grandeurs pour n'être pas ce peuple-enfant que l'on berce d'illusions. Chaque Français a sa part de responsabilité et son rôle à jouer dans la

conquête à venir. En retrouvant l'esprit de nos institutions, nous redonnerons à la nation tout entière le sentiment de retrouver la maîtrise de son destin et la fierté de reprendre en main le fil de son histoire. C'est la condition même de la réconciliation de notre pays.

III.

Pour être au rendez-vous que le Peuple nous a donné, il ne nous est pas permis d'attendre. C'est pourquoi j'aurai besoin pour notre République de la mobilisation de tous autour de quelques grands principes d'action. Il ne s'agit pas ici pour moi de décliner l'action du gouvernement. C'est la tâche du Premier ministre et je n'égrènerai pas ici tous les secteurs les métiers et les territoires. Que chacun sache néanmoins que ces grands principes valent pour tous.

A.

Le premier doit être la recherche d'une liberté forte. En matière économique, sociale, territoriale, culturelle, notre devoir est d'émanciper nos concitoyens. C'est-à-dire leur permettre de ne pas subir leur vie mais bien d'être en situation de la choisir. De pouvoir "faire" là où trop souvent nos règles entravent au prétexte de protéger. Je crois à cet esprit des Lumières qui fait que notre objectif à la fin est bien l'autonomie de l'homme libre, conscient et critique. Trop de nos concitoyens se sentent encore prisonniers de leurs origines sociales, de leur condition, d'une trajectoire qu'ils subissent. Or l'enclavement, l'isolement, l'absence d'accès aux transports assignent à résidence des millions de nos compatriotes. La liberté forte que nous avons à bâtir, c'est ce combat pour les mobilités physiques et numériques, afin que nul de nos territoires ne soit exclu du progrès et de l'accès. C'est le combat de la mobilité économique et sociale par le travail et par l'effort pour tous nos concitoyens, quel que soit leur quartier, leur prénom et leur origine. C'est le combat pour l'égalité pleine entre les femmes et les hommes. Ce beau combat dont notre pays a perdu il y a quelques jours une figure essentielle en Madame Simone Veil. La liberté forte, c'est la liberté de choisir sa vie. Car la liberté est ce qui réconcilie liberté et égalité, justice et efficacité. La liberté d'expérimenter, mais aussi la liberté de se tromper sont des libertés qui restent à construire. On n'embarque plus dans son existence pour un voyage au long cours. Nos vies sont explorations, tentatives, recherche. Sachons inventer cette liberté-là avec les nouvelles protections individuelles qui vont avec, en assurant l'éducation, la formation et les sécurités utiles aux grandes étapes de la vie pour pouvoir construire une existence. C'est tout le sens des transformations économiques et sociales profondes que le gouvernement aura à conduire dans les prochains mois: libérer et protéger, permettre d'innover en construisant une place pour chacun. Vouloir la liberté forte en ces temps de terrorisme, c'est assurer la sécurité de chacun et garantir le plein respect des libertés individuelles. Je veux ici vous parler avec franchise

du terrorisme islamiste et des moyens de le combattre. Que devons-nous aux victimes? Que devons-nous à ceux qui sont morts ? Que devons-nous à la France endeillée par ces assassinats marqués du sceau de la lâcheté, de la bêtise et de l'aveuglement? Certainement pas de nous limiter à l'esprit victimaire ou à la seule commémoration. Nous leur devons la fidélité à nous-mêmes, à nos valeurs et à nos principes. Renoncer, c'est concéder au nihilisme des assassins sa plus belle victoire. D'un côté, je rétablirai les libertés des Français en levant l'état d'urgence à l'automne, parce que ces libertés sont la condition de l'existence d'une démocratie forte. Parce que les abandonner c'est apporter à nos adversaires une confirmation que nous devons leur refuser. De tout temps les adversaires de la démocratie ont prétendu qu'elle était faible et que si elle voulait combattre il lui faudrait bien abandonner ses grands principes. C'est exactement le contraire qui est vrai. Le code pénal tel qu'il est, les pouvoirs des magistrats tels qu'ils sont, peuvent, si le système est bien ordonné, nous permettre d'anéantir nos adversaires. Donner en revanche à l'administration des pouvoirs illimités sur la vie des personnes, sans aucune discrimination, n'a aucun sens, ni en termes de principes ni en termes d'efficacité. Mais d'un autre côté, je souhaite que le Parlement puisse voter ces dispositions nouvelles qui nous renforceront encore dans notre lutte. Elles devront viser explicitement les terroristes à l'exclusion de tous les autres Français. Elles comporteront des mesures renforcées, mais qui seront placées sous la surveillance du juge judiciaire, dans le respect intégral et permanent de nos exigences constitutionnelles et de nos traditions de liberté. La démocratie n'a pas été conçue simplement pour les temps calmes. Elle vaut surtout pour les moments d'épreuve. Il est là, le chemin de l'efficacité, et c'est le même chemin que celui des valeurs. Un pays rassemblé, uni sur ses principes, une société pleinement consciente de ce qui la fonde sont invincibles. Tel est exactement le sens profond des textes que vous aurez à examiner. Ils visent à nous libérer de la peur, de l'aliénation à la volonté de nos adversaires. Nous travaillerons à prévenir tout nouvel attentat, et nous travaillerons à les réprimer, sans pitié, sans remords, sans faiblesse, avec d'autant plus de force que nous n'aurons cédé sur rien de ce qui nous constitue. J'en prends l'engagement devant vous, et, au-delà, devant le peuple français. Rappelons-nous que c'est au plus fort de la guerre d'Algérie qu'a été écrite et votée cette disposition de notre Constitution qui prévoit que l'autorité judiciaire est la gardienne de nos libertés. Montrons-nous dignes de la fermeté d'âme de ceux qui nous ont précédés dans les épreuves. Enfin, la liberté forte c'est toujours, en France, la liberté de conscience. C'est-à-dire la liberté intellectuelle, morale, spirituelle. De cette liberté, la France doit être l'indispensable havre. L'éducation et la culture en sont les clés. Elles sont au cœur de mon action car, en cette matière, rien n'est jamais acquis. Les progrès de l'obscurantisme nous rappellent ainsi à l'idéal des Lumières. La laïcité en est l'indispensable corollaire. A ces principes et à ces ambitions, la République a su ne rien céder car ils sont la condition même de l'autonomie de nos concitoyens. De cette culture libérale, ouverte, généreuse, nous devons refaire

ensemble la singularité de la France car c'est par là que toujours elle sut rayonner. Au sein de la culture mondialisée et dont on observe la prolifération parfois inquiétante, la voix de la France et de la culture française doivent occuper une place éminente, associant tous les Français de métropole et d'outre-mer.

B.

Cette liberté ne se tiendrait pas si notre deuxième principe d'action n'était de retrouver le socle de notre fraternité. Notre peuple n'est pas formé d'un peu plus de soixante-cinq millions d'individus qui cohabiteraient. Il est indivisible précisément car ce qui le tient est plus fort que des règles ou des organisations. C'est un engagement chaque jour répété qui fait que notre citoyenneté n'est jamais abstraite et froide mais qu'elle n'est pleine et entière que par ce lien fraternel qui nous unit et dont nous devons retrouver la vigueur. L'un des drames de notre pays, c'est que cet engagement est tout simplement impossible pour ceux que les dysfonctionnements de nos systèmes sclérosés rejettent en permanence sur les marges. Il nous reviendra, au cours de ce quinquennat, de prendre la vraie mesure de cette question, de redéfinir nos moyens d'actions, sans nous laisser arrêter par de vieilles habitudes, en associant l'Etat, les collectivités, les associations, les fondations, toutes les entités qui, privées ou publiques, œuvrent à l'intérêt général et pour la dignité des personnes. Nous devons substituer à l'idée d'aide sociale, à la charité publique, aux dispositifs parcellaires, une vraie politique de l'inclusion de tous. La représentation nationale y trouvera un enjeu, un défi, à sa mesure, à votre mesure. Ne vous y trompez pas. Cette question est la plus profonde, la plus sérieuse qui soit. Notre société de la compétition et de l'efficacité est menacée à chaque instant de perdre son humanité, de perdre son âme. Pourquoi ? simplement parce qu'elle est portée à considérer les personnes non selon leur dignité intrinsèque, mais selon leur utilité sociale, et de manière tout aussi grave, en sous-estimant l'utilité sociale qu'elles peuvent avoir. Ainsi les plus jeunes sont mis indéfiniment à l'épreuve, les plus âgés, au rebut. Les chômeurs sont pointés du doigt. Mais ce sont aussi les réfugiés, vus comme un fardeau et non comme une chance. Les détenus, qui sont oubliés dans des prisons dégradées, sans espoir d'amendement. Les exclus, les sans-abris, qui sont vus comme des problèmes plus que comme des humains. Les personnes en situation de handicap, réduits à leur apparence au mépris de leur vie. C'est la « part maudite » de notre société, pour reprendre la belle formule de Georges Bataille, qui dit tant de ce que nous sommes. Le regard que la société jette sur eux est bien le même : c'est, en vérité, une absence de regard. Nous passons sans les voir. Nous refusons même jusqu'au témoignage de leur fragilité. Je voudrais le dire avec force : cela n'est pas digne de nous. Cette France nouvelle que nous voulons faire advenir, elle est la leur autant que la nôtre. Il nous faut nous en souvenir, et, chacun où le suffrage nous a placés, penser en conséquence l'action politique que nous avons à définir. Car en définitive, le sentiment d'appartenance

existe moins qu'avant. Nos sociétés modernes ont tendance à se fractionner au gré des intérêts, des égoïsmes, des idées de chacun. Mais là encore il nous revient, dans l'action politique, de résister aux forces de division, aux effets de dislocation qui sont à l'œuvre et qui ne sont aucunement invincibles pour peu qu'on s'en donne les moyens. L'appartenance ne se décrète pas. Aussi cette solidarité doit-elle trouver des formes concrètes. L'école en est le premier creuset. Notre université ensuite. Notre culture. Ce sont là les formes concrètes de ce qui nous unit et ce qu'il nous faut. La langue, l'accès au savoir et à l'éducation, l'ouverture à des possibles qui nous rassemblent forment un peuple. Face à la crise morale et de civilisation que nous vivons, nous devons savoir forger un imaginaire puissant et désirable où chacun trouvera sa place. Enfin, il y a le service national que j'ai proposé. Il faut que les jeunes Français réapprennent à se connaître et j'ose le dire à s'aimer, au-delà des différences d'origine, de milieu, de métier. Et il faut qu'ils réapprennent, au contact de ces actions essentielles de l'Etat que sont la défense, la sécurité civile ou l'action humanitaire et civique, que notre démocratie ne vaut que par l'exercice de notre citoyenneté, et ne dure, dans sa beauté, dans sa grandeur, dans les valeurs qu'elle défend, que par l'engagement personnel de chacun. Il faut que notre jeunesse puisse apprendre de ceux qui parmi elle ont fait le choix du dévouement et du courage, au péril parfois de leur vie.

C.

Le troisième principe d'action de notre mobilisation, c'est l'intelligence française. Par intelligence je pense évidemment aux grandes découvertes, aux chercheurs, à nos grands physiciens, à nos grands médecins, aux inventeurs, aux innovateurs ; je pense aux écrivains, aux philosophes, aux historiens, aux cinéastes, qui continuent d'apporter au monde ce regard libre des préjugés qui fait notre force ; je pense aux peintres ou aux musiciens qui remettent, au fond, la politique à sa juste place en nous faisant entrevoir un au-delà de l'existence immédiate qui rend à la condition humaine sa grandeur, sa beauté, souvent son tragique. Redonner toute sa place à l'intelligence française, c'est aussi se refuser à toutes ces incohérences qui nous minent. Et nous y parviendrons qu'au prix d'un véritable effort de réflexion collective. Nous ne pouvons pas, par exemple, continuer d'affirmer hautement notre attachement aux principes de l'asile, tout en nous abstenant de réformer en profondeur un système qui, débordé de toutes parts, ne permet pas un traitement humain et juste des demandes de protection émanant d'hommes et de femmes menacés par la guerre, la persécution politique, religieuse, ethnique et sexuelle. Ceux qu'on appelait en 1946 les combattants de la liberté. Redonner sa place à l'intelligence française c'est faire de notre pays le centre d'un nouveau projet humaniste pour le monde. Le lieu où se concevra et se créera une société qui retrouve ses équilibres : la production et la distribution plutôt que l'accumulation, l'alimentation saine et durable, la finance équitable, le numérique au service de

l'homme, la fin de l'exploitation des énergies fossiles et la réduction des émissions. Redonner sa place à l'intelligence française, enfin, c'est comprendre que les Français sont assez intelligents pour faire leur chemin tout seuls. Ce ne sont pas les Français qu'il faudrait désintoxiquer de l'interventionnisme public, c'est l'Etat lui-même. Il faut évidemment protéger les plus faibles, dans le droit du travail en particulier. Mais protéger les plus faibles, ce n'est pas les transformer en mineurs incapables, en assistés permanents de l'Etat, de ses mécanismes de vérification et de contrôle. C'est de leur redonner, et à eux seuls, les moyens de peser efficacement sur leur destin. Tout sera fait pour rendre aux Français cette autonomie qu'on leur a disputée puis confisquée. Redonner sa place à l'intelligence française, c'est permettre à chacun, à chaque territoire, à ceux qui se sentent déclassés, de réussir, de s'engager.

D.

J'en viens à présent au dernier principe de l'action que j'entends mener: construire la paix. Nous le savons, ce monde dans lequel nous dessinons pour la France un chemin, à la fois neuf et fidèle à sa vocation ancienne, est un monde dangereux. Notre environnement, y compris notre environnement proche, se caractérise par l'accumulation des menaces. C'est bien l'ombre de la guerre qui, à chaque nouvelle crise, se profile. La déflagration mondiale n'est plus le spectre que brandissent les pessimistes: elle est pour les réalistes une hypothèse sérieuse. Les affirmations de puissance reviennent ou émergent. Les mouvements terroristes se développent dans de multiples régions avec des moyens qui augmentent leur capacité de nuisance. Les guerres régionales atteignent des degrés nouveaux de barbarie. Les alliances d'hier s'effritent, l'ordre multilatéral doute de lui-même, les régimes autoritaires et les démocraties illibérales fleurissent. L'espace cybernétique propage et amplifie les instruments de cette guerre du tout contre tous. La dérive du monde impose son rythme erratique, ses excès en tous genres, détruisant l'homme, le déracinant, effaçant sa mémoire. Cela nous impose des devoirs. Les plus graves sans doute qu'une nation puisse porter. Celui de maintenir ouverte la voie de la négociation, du dialogue et de la paix face aux entreprises les plus sinistres. La vocation de la France, sa fidélité à son histoire est de savoir construire la paix et promouvoir la dignité des personnes. C'est pourquoi partout nous devons agir d'abord pour protéger nos intérêts et au premier chef notre sécurité. C'est ce qui m'a conduit à réaffirmer notre engagement au Sahel comme au Levant, pour lutter contre le terrorisme et contre le fanatisme. Dans notre intérêt comme dans celui des peuples concernés. Et je tiens là l'engagement de nos armées chaque jour depuis tant de mois. Mais une telle action ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans la durée et vise donc à construire les solutions politiques permettant la sortie de crise. Je ne vous proposerai pas de nous substituer à d'autres peuples car je ne veux pas qu'apparaissent de nouveaux états faillis. Toujours la France doit respecter la souveraineté des peuples. Mais partout où les libertés ne sont

pas respectées, nous oeuvrerons, à travers notre diplomatie et nos actions de développement, afin d'aider les minorités, de travailler au service des sociétés pour le respect des droits. Cela suppose un travail exigeant, parfois long et ingrat, qui impose de replacer la France au cœur du dialogue entre les nations. C'est depuis plusieurs semaines ce que je m'emploie à faire, du Mali à la Syrie en passant par le Golfe, en échangeant en profondeur avec tous les dirigeants du monde. La France doit construire des équilibres multiples, même si parfois ils deviennent fragiles. Notre outil militaire revêt dans ces circonstances une importance majeure. J'ai déjà ordonné une revue stratégique de défense et de sécurité. Avec comme fils directeurs les principes d'indépendance et d'autonomie de décision, nos armées assureront les missions que je leur ai confiées : la dissuasion, clé de voûte de notre sécurité, la protection de nos concitoyens et de nos intérêts, l'intervention là où le respect du droit et de la stabilité internationale sont menacés. La prévention des crises et leur résolution sera gérée de manière globale en n'oubliant jamais que seuls la stabilisation et le développement permettent de créer les conditions d'une paix durable. L'indépendance que j'appelle de mes vœux ne veut pas dire solitude. La France sera fidèle à toutes ses Alliances. Les prochaines années seront pour nos armées celles d'un renouvellement stratégique et tactique. Je sais qu'elles y sont prêtes car elles sont aux avant-postes du monde tel qu'il va, avec cette vigilance et cet engagement qui font honneur à notre pays. Vous le voyez, les menaces n'ont jamais été si grandes. L'ordre multilatéral est sans doute aujourd'hui plus nécessaire que jamais alors précisément qu'il est fragilisé. Dans les années à venir, le rôle de la France sera de défendre la sécurité, l'égalité, les libertés, la planète face au réchauffement climatique tout ce qui constitue notre bien commun universel et qui chaque fois est remis en cause. C'est cela mon cap, et aucun autre. Ce cours du monde vient éprouver notre résistance et notre cohérence. C'est à titre d'exemple ce que nous vivons avec les grandes crises migratoires qui traversent l'Afrique, la Méditerranée, et à nouveau bousculent l'Europe. Nous devons à la fois mieux les prévenir par une politique de sécurité et de développement ambitieuse, et mieux les endiguer par une politique de contrôle et de lutte contre les trafics de personnes. Il faut pour cela mener de manière coordonnée en Europe une action efficace et humaine qui nous permette d'accueillir les réfugiés politiques courant un risque réel car ce sont là nos valeurs, sans les confondre avec des migrants économiques et sans abandonner l'indispensable maintien de nos frontières. Pour réussir à tenir ce cap, nous avons besoin d'une Europe plus forte et refondée. Plus que jamais nous avons besoin de l'Europe or elle est affaiblie par les divisions et par le doute qui s'est installé dans notre peuple. Pourtant l'Europe est chez nous autant que nous sommes en Europe, parce qu'il est impossible de penser notre destinée continentale autrement qu'au travers du projet Européen. L'Europe, c'est nous ; et c'est aussi autre chose que nous-mêmes. C'est à la fois l'intime et l'étranger. Elle est gravée dans la chair de notre histoire. Hier dans les conflits les plus meurtriers mais aussi dans des

dialogues philosophiques, scientifiques, artistiques qui ont tissé l'histoire de l'humanité, aujourd'hui dans un effort de concorde et de paix sans précédent. Négliger l'Europe, s'habituer à n'en faire qu'un objet de négociations techniques, c'est abdiquer notre histoire, c'est diminuer la France. Or la construction européenne est fragilisée par la prolifération bureaucratique et par le scepticisme croissant qui en découle. Je crois fermement à l'Europe, mais je ne trouve pas ce scepticisme injustifié. Je vous propose de reprendre de la hauteur, de sortir de la tyrannie des agendas et des calendriers et des méandres de la technique. La décennie qui vient de s'achever a été pour l'Europe une décennie cruelle. Nous avons géré des crises mais nous avons perdu le cap. Face à cet échec, qu'il faut avoir le courage de regarder en face et dont le "Brexit" n'est qu'un symptôme, certains voudraient nous faire croire qu'il n'y a d'autre choix que l'abandon de l'euro, de l'Union, le retour des frontières et la résurrection du passé, d'ailleurs idéalisé, de la souveraineté. Je tiens que cette option serait tragique et pour la France et pour l'Europe. Il revient aujourd'hui à une génération nouvelle de dirigeants de reprendre l'idée européenne à son origine, qui est politique dans son essence : une association volontaire, réaliste et ambitieuse d'Etats décidés à faire prévaloir des politiques utiles en matière de circulation des personnes et des biens – et notamment de la jeunesse, en matière de sécurité, en matière monétaire et fiscale mais aussi culturelle et politique. Les pays de l'Europe pour lesquels celle-ci ne se réduit pas au marché, mais dessine un espace où une certaine idée de la valeur de l'homme, et l'exigence de justice sociale, sont reconnus comme prééminents, doivent se ressaisir d'un projet décisif et s'organiser en conséquence, fût-ce au prix d'un examen sans complaisance de notre fonctionnement actuel. Il revient à la France d'en prendre l'initiative. Je souhaite le faire grâce et par le travail étroit que j'ai d'ores et déjà engagé avec la Chancelière d'Allemagne. D'ici la fin de l'année, sur cette base, nous lancerons partout en Europe des conventions démocratiques. Libre à chacun ensuite d'y souscrire ou non. Mais le temps n'est plus aux accommodages. Il faut donc reprendre l'Europe à son début, si je puis dire, à son origine même, et faire revivre le désir d'Europe. Comment? Précisément, en ne laissant pas le monopole du peuple et des idées aux démagogues ou aux extrémistes. En ne faisant pas de l'Europe un syndicat de gestion de crise, qui cherche chaque jour à allonger son règlement intérieur parce que les voisins ne se font plus confiance. Mais surtout en retrouvant le souffle premier de l'engagement européen, cette certitude où furent les visionnaires des siècles passés et les pères fondateurs de l'Europe que la plus belle part de nos histoires et de nos cultures s'exprimerait non dans la rivalité, encore moins dans la guerre, mais dans l'union des forces. N'est-ce pas cette union dont notre temps a besoin ? Les défis de la modernité ont ceci de commun qu'ils dépassent nos frontières nationales mais requièrent, pour être affrontés, une vision commune du monde et de l'homme, une vision trempée aux mêmes sources, forgée par les mêmes épreuves. Ces défis sont la transition écologique, qui refonde le rapport de l'homme et de la nature ; la transition numérique, qui réécrit les règles

sociales et nous oblige à réinventer ce droit continental où depuis tant de siècles nous avons voulu que la norme respecte l'homme ; c'est enfin le défi de l'humanisme contemporain face aux dangers du fanatisme, du terrorisme, de la guerre, auquel nous répondrons par une Défense plus européenne en cours d'édification, mais aussi par une Europe de la culture et de l'innovation. La paix n'est pas seulement le socle de l'Europe, elle en est en l'idéal, toujours à promouvoir, ici et dans le monde. Nous rompons avec les facilités que nous nous étions données au cours des années précédentes pour être à la hauteur de ce que le moment exige de nous. Fernand Braudel le disait, "L'Europe ne sera pas si elle ne s'appuie sur ces vieilles forces qui l'ont faite, qui la travaillent encore profondément, d'un mot si l'on néglige tous ses humanismes vivants". Ne les négligeons plus.

*

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Nous connaissons à présent l'enthousiasme des commencements, mais la gravité des circonstances nous empêche d'en ressentir aucune ivresse. Le terrorisme n'a pas désarmé. La construction européenne est en crise. Nos équilibres financiers sont dégradés, notre dette considérable. L'investissement productif est faible. Le chômage atteint des niveaux insupportables. La pauvreté s'étend, et aussi la dureté de la vie. Mais le peuple français nous a fait connaître ses volontés, et nous en serons les serviteurs. Il y aura des traverses, il y aura de l'imprévu, il y aura des oppositions, toutes les oppositions de ce vieux monde que nous devons quitter pour renaître. Mais nous ne nous laisserons pas décourager. Devant chaque difficulté, au lieu de baisser les bras, nous en reviendrons à l'essentiel et nous y puiserons une énergie plus grande encore. J'y suis prêt. Je suis sûr que vous l'êtes aussi. Car par notre engagement les Français retrouvent leur fierté. Le peuple français ne nous demande pas seulement de l'efficacité. L'efficacité est un instrument, et puis on peut être tout à fait efficace au service d'une mauvaise cause. Il nous demande ce que la philosophe Simone Weil appelait l'effectivité. C'est-à-dire l'application concrète, tangible, visible, des principes qui nous guident. Le refus d'être pris en défaut, et de clamer des principes dont nous ne poursuivons pas sans relâche l'application. Le principe d'effectivité, c'est d'abord, pour vous, pour moi, pour le gouvernement, de ne jamais cesser de se demander si nous sommes en pratique fidèle à nos principes, c'est-à-dire d'abord à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Je le dis sans ambages. Aujourd'hui, nous sommes loin du compte et le peuple français nous a fait savoir que cela ne pouvait plus durer. Nous devons à chaque instant être à la hauteur de cet esprit français par l'engagement de tous. Ce que nous avons à accomplir, c'est une véritable révolution. Voici plus de 30 ans que nous nous accommodons d'un double discours, les grands principes d'un côté, Le langage politique de l'autre, et entre les deux rien, le néant des réalisations caché par l'accumulation des lois et

réglementations de toutes sortes. Nous sommes ici, vous comme moi, pour changer cet ordre des choses. Pour renouer avec ce courage français qui ne se laisse pas distraire par ceux qui, n'ayant su aller nulle part, sont revenus de tout. Car, ne vous y trompez pas, les forces adverses continuent d'être puissantes, non pas tant au Parlement ou dans la rue que tout simplement dans les têtes. En chacun de nous il y a un cynique qui sommeille. Et c'est en chacun de nous qu'il faut le faire taire, jour après jour. Et cela se verra. Alors nous serons crus. Alors nous rendrons le service que le peuple français attend de nous. Alors nous resterons fidèles à cette promesse de nos commencements, cette promesse que nous tiendrons parce qu'elle est la plus grande, la plus belle qui soit: faire à l'homme, enfin, un pays digne de lui.

C.P

Résumé

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours plus précisément celui du discours politique. Nous nous sommes intéressée à l'analyse de la subjectivité dans le discours de jeune président Français Emmanuel Macron prononcé le 03/07/2017 devant le congrès à Versailles.

En nous appuyant sur les outils de la théorie de l'argumentation et de la linguistique énonciative, notre objectif est d'analyser l'image présidentielle (la construction d'une image de soi « ethos ») que projette Emmanuel Macron à travers son discours pour orner son image et augmenter sa cote. Ainsi nous avons repéré les différentes stratégies argumentatives auxquelles il recourt pour convaincre, séduire et persuader son public.

Mots clés : Discours politique, la subjectivité, Emmanuel Macron, stratégies argumentatives.

ملخص:

هذا البحث يندرج ضمن ميدان تحليل الخطاب، وتحديد الخطاب السياسي. هدفنا دراسة الذاتية في خطاب الرئيس الفرنسي إيمانويل ماكرون 2017/07/03 أمام المؤتمر في فرساي. من خلال الاعتماد على أدوات نظرية الإقناع ولسانيات التلفظ، هدفنا هو تحليل الصورة الرئاسية (بناء صورة ذاتية (ethos) التي تعبر عن إيمانويل ماكرون من خلال خطابه بهدف تزيين صورته وزيادة تصنيفه. وهكذا حددنا استراتيجيات المحاجة المختلفة التي يستخدمها لإقناع جمهوره.

الكلمات المفتاحية: الخطاب السياسي، الذاتية، إيمانويل ماكرون، استراتيجيات المحاجة.

Abstract:

The present research project is founded on discourse analysis, specifically that of political discourse. We were interested in the analysis of the subjectivity in the speech of young French president Emmanuel Macron pronounced the 03/07/2017 before the congress in Versailles.

It is based on the tools of argumentation and enunciative linguistics, our goal is to analyze the presidential image (the construction of an "ethos" self-image) that Emmanuel Macron projects through his speech. To adorn his image and increase his rating. Thus, we have identified the different argumentative strategies he uses to convince, seduce and persuade his audience.

Key word: Political speeches, the subjectivity, Emmanuel Macron, argumentative strategies.